

INSTITUTION  
DES DIACONESSES

DES

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1900.

31 DÉCEMBRE 1902

Conseil et Comités. — Assemblée générale. — Rapport de M. le pasteur E. Hoffet. — Rapport financier de l'exercice 1902, par M. de Neuflize. — Rapports de MM. les Drs Galliard et Ch. Monod. — Patronage des lits de la Maison de santé. — Patronage de la Retenue et du Disciplinaire. — Dépenses et recettes en 1902. — Liste des donateurs et souscripteurs. — Dons en nature. — Avis aux femmes chrétiennes qui voudraient devenir diaconesses.

63

PARIS  
A L'INSTITUTION DES DIACONESSES  
95, RUE DE REUILLY  
ET CHEZ LES LIBRAIRES PROTESTANTS

On est prié d'affranchir les lettres.

## AVIS

Les dons et souscriptions pour l'OEuvre des diaconesses et les œuvres diverses qui en dépendent peuvent être versés, soit à Paris, soit partout ailleurs, entre les mains de MM. les pasteurs, qui sont priés de vouloir bien les faire parvenir *directement* à l'Institution, 95, rue de Reuilly. Ils peuvent aussi être envoyés directement à cette adresse, et seront également reçus :

A Nîmes, chez M. le pasteur BABUT;  
A Montauban, chez M<sup>me</sup> E. HEIM;  
A Bordeaux, chez MM. BARTON et GUESTIER;  
A Toulouse, chez MM. COURTOIS frères;  
A Tonneins, chez M<sup>me</sup> AMPHOUX;  
A Castres, chez M. le pasteur BASTIDE;  
A Alais, chez M. CÉSAN, professeur;  
A Genève, chez M. Th. VERNET;  
— M. le pasteur BARDE;  
A Montpellier, chez M. ALFRED WESTPHAL;  
A Lyon, chez M. HENRY VERMEIL;  
A Londres, chez M<sup>me</sup> DESGRAZ, the Firs, Wimbledon, S. W.  
Madame DESGRAZ, the Firs, Wimbledon, S. W., will receive  
any donations for the Deaconesses in postage stamps or other-  
wise.

## AVIS

L'Institution des Diaconesses, reconnue d'utilité publique par un décret en date du 1<sup>er</sup> février 1860, a le droit d'acquérir, de posséder des immeubles, de recevoir des dons et legs de toute nature.

## INSTITUTION

## DES DIACONESSES

DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

#### Conseil de Direction.

MM. le past. COUVE, président.  
le past. LODS, vice-président.  
le past. APPIA, aumônier.  
le past. HOFFET (E.), aumônier.  
Mme WALLER, directrice.  
Mme APPIA (Louise).  
Mme ANDRÉ (Alfred).  
Mme MONOD (Sarah).

Mme COTTIER (Maurice).  
BARTHOLDI (la baronne).  
MATTER.  
HOTTINGER (Philippe).  
MIRABAUD (Albert).  
POURTALES (la comtesse Paul de).  
SCHLUMBERGER (Em.).

#### Comité de Surveillance

MM. DE NEUFLIZE (baron) président.  
MALLET (Frédéric).  
HOTTINGER (F.).

MM. MIRABAUD (Albert).  
RIGOT (Pierre).

#### Diaconesses à la retraite.

Sœur ÉLISA (Mme Bois) (Drôme).  
— PONCON, Marg. (Drôme).  
— PONCON, Suz. (Drôme).  
— SAUER (Alsace).

Sœur ÉMILIE (Mme Kalb). — Seine.  
— MAZEL. — Hérault.  
— SCHEIDECKER. — Alsace.  
— KIEFER. — Alsace.

#### Diagonesses.

Sœur WALLER, directrice. — Holland.  
— VICTORINE (Mme Duval). — Seine.  
— CABROL. — Hérault.  
— GRIOLET. — Gard.  
— MAHLER. — Alsace.  
— HEISER. — Alsace.  
— CLÉMENTINE (Mme Cherfils). — Drôme.  
— PREEN. — Alsace.  
— CORDEIL. — Drôme.  
— ROBERT (Adèle). — Gard.  
— ROBERT (Marie). — Gard.  
— BONTEMPS. — Drôme.  
— REEB. — Alsace.  
— PETIT. — Ariège.  
— VERLY. — Alsace.  
— CEVEY. — Seine.  
— TISSIÉ. — Ariège.  
— ACHARD. — Drôme.  
— MAZELLIER. — Gard.  
— SIDONIE (Mme Charon). — Orne.  
— GOETZ (Louise). — Alsace.  
— GOETZ (Catherine). — Alsace.  
— PRALONG. — Gard.  
— DUCROS. — Hérault.  
— DELORD. — Gard.  
— MARTI. — Suisse.  
— BORLOZ. — Suisse.  
— GERVAIS. — Hérault.  
— AUDEOUD. — Suisse.

Sœur ANDRÉ. — Drôme.  
— ROULET. — Suisse.  
— KAESER. — Suisse.  
— BOREL. — Suisse.  
— ARMAND. — Rhône.  
— PICHARNAUD. — Gard.  
— TAPIE. — Ariège.  
— TRAX. — Alsace.  
— HAZEMANN. — Alsace.  
— TATON. — Seine.  
— FERRAND. — Doubs.  
— RENOIR. — Gard.  
— SCHLUMBERGER. — Alsace.  
— MEYER. — Suisse.  
— BANZET. — Doubs.  
— SAPINO. — Paris.  
— BOUDET. — Gironde.  
— LE COULTRE. — Suisse.  
— LAFFONT. — Ardèche.  
— RÉAULT. — Paris.  
— GUIRAUD. — Gard.  
— ROSAZ. — Paris.  
— MAVY. — Seine.  
— YENDT. — Alsace.  
— LACAVE. — Bordeaux.  
— THOLOZAN. — Gard.  
— PIGUET. — Suisse.  
— BONNARD. — Doubs.  
— DIETSCH. — Mulhouse.  
— GERHARDT. — Alsace.  
— VERHAEGHE. — Belgique.

## INSTITUTION

# DES DIACONESSES

DES

## ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

### Médaille d'Or à l'Exposition de 1900

#### AVIS

L'Institution des Diaconesses, reconnue d'utilité publique par un décret en date du 1<sup>er</sup> février 1860, a le droit d'acquérir, de posséder des immeubles, de recevoir des dons et legs de toute nature.

63

#### PARIS

##### A L'INSTITUTION DES DIACONESSES

95, RUE DE REUILLY, 95

ET CHEZ LES LIBRAIRES PROTESTANTS

1903

SERVICE MÉDICAL.

MM. les docteurs GALLIARD.

BARBE.

ANDRÉ MORIN.

MM. les docteurs MONOD (Charles),

chirurgien.

LANDOLT, oculiste.

COMITÉ DU REFUGE.

MM. le pasteur COUVE, président.

le pasteur APPIA.

le pasteur HOFFET

M<sup>me</sup> DHOMBRES.

M<sup>me</sup> MALLET (Henri).

MIRABAUD (Albert).

M<sup>me</sup> MONOD (Sarah).

WALLER, directrice.

COMITÉ DES ENFANTS.

MM. COUVE, pasteur.

APPIA, pasteur.

HOFFET pasteur.

M<sup>me</sup> BARTHOLDI (la baronne), présidente.

COTTIER.

DOLLFUS-DAVILLIER.

M<sup>me</sup> DHOMBRES.

JOLY DE BAMBREVILLE (Éric).

JAMESON (Conrad).

MALLET (Henri).

MONBRISON-DASSIER (de).

MONNIER (Louis).

M<sup>me</sup> WALLER, directrice.

COMITÉ DES MALADES.

M<sup>me</sup> HOTTINGUER (Ph.), présidente.

M<sup>me</sup> CHAUVENT (Alphonse).

HUBERT (A.), secrétaire.

DE JUGE.

MELON (Paul).

NOUGUER.

SIEGLER.

VERNES D'ARLANDES.

M<sup>me</sup> POURTALES (Comte Jacques de).

POURTALES (Comte Paul de).

SCHLUMBERGER (Em.)

THIERRY-MIEG (Ch.).

THURNEYSEN (Emile).

VELAY.

M<sup>me</sup> WALLER, directrice.

## Madame Maurice COTTIER

Nous allions mettre sous presse lorsque nous est parvenue la nouvelle du décès de M<sup>me</sup> Maurice COTTIER, membre, depuis de longues années, de notre Conseil de direction.

Ce deuil, qui frappe cruellement sa famille, sera bien vivement ressenti dans les œuvres du protestantisme français tout entier, et dans notre Institution en particulier, dont M<sup>me</sup> COTTIER fut toujours une amie fidèle et profondément dévouée.

Dieu veuille consoler sa fille, M<sup>me</sup> la Comtesse Paul de Poutalès, membre de notre Conseil, et toute sa famille, et combler le vide qui s'est fait parmi nous.

E. H.

INSTITUTION  
DES  
DIACONESSES DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES  
DE FRANCE  
95, RUE DE REUILLY, A PARIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 mai 1903

---

L'Assemblée générale de l'Institution des Diaconesses a eu lieu le lundi 5 mai à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le pasteur Jules Pfender, agent général de la Société Centrale d'Évangélisation.

Comme toutes les années, de nombreux amis étaient venus assister à cette fête de famille, car c'est bien là le caractère que notre Maison a voulu lui conserver.

Chant d'un psaume, prière de M. le pasteur Dumas, cantique; puis le Président lit le chapitre XII de l'Épître aux Romains et adresse à l'Assemblée une chaude et vibrante allocution, dont il a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant :

### Allocution de M. le Pasteur Jules Pfender.

M. J. Pfender rend hommage à la mémoire de M. Pécler; puis, annonçant les rapports administratifs et médicaux, il se félicite du privilège qui lui a été accordé de présenter le rapport *du cœur*.

Il professe une grande affection pour les diaconesses, qu'il connaît depuis longtemps. Il rappelle une excellente diaconesse qui tenait l'infirmerie du gymnase de Strasbourg lorsqu'il y faisait ses classes; et d'autres, d'Alsace, de Turin, de Paris, de divers établissements en France, et celles qui soignent les pauvres lé-aimables. Toutes, il les trouve bonnes, dévouées, qu'elles soient jamais grincheuses ou fantasques!

Si les diaconesses sont aimables, c'est parce que le Seigneur c'est le Jésus de Galilée, si aimable lui-même, qui allant de lieu en lieu, faisait du bien, était l'ami des pauvres, des enfants, de tous les gens qui souffrent. La diaconesse est une Christophore. Aussi elle ne disparaîtra pas. « Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra, mais la charité ne périra pas, » et la sœur de charité, toujours respectée et populaire en France, la diaconesse subsistera.

M. Pfender voudrait voir les diaconesses beaucoup plus nombreuses essaimer dans plusieurs parties de la France. Il ajoute un autre vœu qui lui tient fort à cœur.

Une opinion formulée sur le recrutement de l'armée tiendrait à établir des cadres solides formés de soldats et de sous-officiers de métier: dans ces cadres tous les Français feraient leur service militaire pendant une période plus ou moins longue suivant leurs capacités et leur zèle. De même les diaconesses devraient constituer des cadres expérimentés dans lesquels toutes nos jeunes filles protestantes se formeraient à l'activité charitable. Les plus riches nante et les professeurs, les parents devraient engager chez eux,

pour quelques mois, une diaconesse. Alors les femmes chrétiennes visiteraient plus utilement les pauvres ou les familles du peuple. Non contentes d'apporter des secours et de donner quelques bonnes paroles, elles enseignerait à l'ouvrière à tenir propre son logement, à bien cuire la soupe, à soigner les petits enfants, à observer l'hygiène et à parer aux premières atteintes de la maladie. Elles enseignerait même aux humbles ce luxe légitime qui rehausse le sentiment de la dignité et fait aimer le foyer: luxe qui consiste dans une image, un pot de fleurs, un livre, un chant.

Ainsi faudrait-il que toutes nos chrétiennes protestantes devinssent des diaconesses, avec ou sans costume. Combien le rapprochement des hommes et des classes en serait facilité!

M. Pfender dit aussi quelques mots de la participation de la diaconesse et de la femme en général, à l'évangélisation; et il termine son allocution par un affectueux encouragement aux chères sœurs de la rue de Reuilly.

Après cette allocution, le président donne la parole au pasteur-aumônier de la Maison, M. Hoffet, pour la lecture de son rapport.

### Rapport de M. le Pasteur Hoffet.

MESDAMES, MESSIEURS,

Un ami dévoué de notre Œuvre nous disait l'an dernier après avoir entendu la lecture du rapport: « C'était un coup de clairon. »

En effet, nous avions bien alors l'intention de rappeler notre existence à d'anciens amis et de montrer à bon nombre de ceux qui nous ignoraient encore ce que nous voudrions faire pour les Églises de France.

Nous constatons avec plaisir que nous n'avons pas parlé dans le désert et nous répétons du fond du cœur la Parole du Psalme 103: « Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits. »

Nous ne pouvons, en effet, que bénir notre Dieu de ce que, pen-

dant cette période de luttes et de difficultés de toute espèce, dont il serait trop long d'énumérer ici les détails, notre Œuvre ait pu fonctionner assez régulièrement et se fortifier à l'intérieur malgré les sombres nuages qui passaient et repassaient sur nos têtes. Qui sait si ces dangers mêmes que nous avons courus n'ont pas été pour quelque chose dans les bénédictions spirituelles que Dieu nous a accordées, en nous obligeant de recourir toujours plus à Lui et de mettre notre confiance en sa miséricorde. Jusqu'ici nous n'avons manqué de rien. Ce n'est pas que nous soyons riches ; le rapport financier en fournit la preuve ; ce n'est pas qu'au point de vue légal et matériel notre situation actuelle soit enviable à tous égards. Nous avons connu des années plus prospères ; mais ce qui met la reconnaissance sur nos lèvres, c'est que notre Dieu n'a pas encore retiré sa main, et que, grâce à sa miséricorde, le figuier planté dans sa vigne semble promettre encore beaucoup de fruits. Nous entrevoyons des jours meilleurs ; il nous semble que l'on commence à comprendre notre droit à l'existence, bien plus, que l'on se doute même que nous pourrions un jour devenir indépendables à l'Église de notre pays. Une Œuvre dont on pourrait se passer n'a que faire de nos jours, où les forces du protestantisme français suffisent à peine pour entretenir les institutions nécessaires.

Un premier symptôme très réjouissant a été le beau résultat de la vente biennale. Tandis qu'il y a deux ans, elle produisait 33.053 fr. 10, nous avons pu atteindre, grâce à l'énergie déployée par les dames organisatrices, la belle somme de 38.016 fr. 70. Merci à toutes celles qui se sont si généreusement dépensées dans cette occasion ; merci aux acheteurs et aux vendeuses.

Nous considérons également, comme un heureux présage des temps nouveaux, l'Assemblée des Sociétés protestantes de bienfaisance et des diaconats réunie à Lille, au mois d'octobre dernier. La très large place faite à l'Œuvre des Diaconesses, pendant toute la durée de la conférence, est une preuve palpable de la sympathie dont les Églises commencent à entourer notre Institution. Mieux que toute autre chose, les trois thèses suivantes, votées à l'unanimité, témoignent de la confiance dont on nous honore.

Voici, en effet, ce que déclarait la Conférence :

« Le relèvement du ministère de la femme est l'une des conditions essentielles du réveil de la vie dans l'Église chrétienne.

« Dans l'état actuel des choses, il est urgent de rétablir, sous la direction du pasteur, le ministère de la diaconesse de paroisse.

« La Conférence... souhaite que les Institutions de diaconesses de langue française existantes, ou à créer, puissent donner aux jeunes filles un enseignement régulier et complet, leur permettant, à défaut de leur affiliation à l'Institution, de remplir, dans les paroisses ou les champs de mission, les fonctions de diaconesses d'éducation, d'œuvres, de paroisses et d'évangélisation. »

Nous remercions bien vivement la Conférence pour ces déclarations qui nous ont fait du bien ; nous lui savons gré surtout d'être venue, par la troisième de ces thèses, à la rencontre d'un rêve qui nous hante depuis quelques mois surtout et dont nous souhaitons la réalisation : la fondation d'une *École de gardes-malades* à côté de l'École des diaconesses proprement dite. Cette création rentrerait entièrement dans les plans et les désirs de l'initiateur de notre Œuvre. C'est bien ce que voulait Antoine Vermeil, c'est, d'ailleurs, ce que dit le premier article de nos statuts. Mais cela comporterait la construction d'un nouvel hôpital de soixante à quatre-vingts lits, c'est-à-dire d'une mise de fonds d'environ 300.000 francs. Il faudrait que cet hôpital fût compris, non plus comme œuvre de charité pure, mais comme un établissement qui ne nécessitât, tant pour les constructions et l'entretien que pour les frais d'amortissement et les dépenses courantes, aucun nouvel appel à la bienfaisance publique. Il faudrait que ce fût un établissement payant et qu'il pût offrir aux futures gardes-malades l'étude d'une variété plus grande de maladies que celles qu'elles voient dans notre Maison de santé actuelle.

D'autres maisons de diaconesses ont ouvert des hôpitaux dans les conditions ci-dessus ; nous sommes persuadés qu'à Paris nous y réussirions aussi bien qu'ailleurs, d'autant plus que nous aurions à notre disposition les terrains nécessaires. Ce serait un immense bienfait pour notre Œuvre et pour l'Église, et cela faciliterait à de nombreuses jeunes filles l'apprentissage de la carrière de garde-malade. Dieu veuille que ce rêve puisse se réaliser bientôt.

Nous remercions également les Unions chrétiennes de jeunes filles d'avoir bien voulu nous permettre d'exposer devant elles les beautés du ministère féminin dans l'Église.

Outre les deux Conférences de groupe à Nyons, dans la Drôme et à Valentigney, dans le Doubs, où nous avons été appelés à parler, nous avons pu visiter les Unions chrétiennes de Saint-Maur, Bon-Secours, Grenelle et Jumelle, Montpellier, Mazamet, Rennes, Nantes, Amiens, Épinal, Nancy, Bordeaux, Marseille et Couvet (dans le canton de Neuchâtel).

L'une de nos diaconesses a de plus parlé à l'Union de Mens. Grâce au journal de ces unions, notre œuvre n'est plus inconnue parmi les jeunes chrétiennes de nos Églises.

Mais les Églises aussi nous ont rendu des services signalés en nous permettant de les entretenir de notre œuvre. Je cite pour mémoire celles de Montluçon, Clermont-Ferrand, Thiers, Montpellier, Mazamet, Valentigney, Seloncourt, Rennes, Nantes, Angers, Bar-le-Duc, Épinal, Saint-Dié, Lunéville, Amiens, Pente-mont (Paris), Montauban, Marseille, Fleurier (dans le canton de Neuchâtel), et l'École normale de Boissy-Saint-Léger.

Il ne nous a pas été moins doux de pouvoir, pour la première fois, figurer au *Synode officieux* au nombre des représentants des œuvres protestantes auxquelles nos Églises s'intéressent.

Sans doute la partie n'est pas encore gagnée. Nous sommes encore des inconnus, voire même pour quelques-uns des étrangers. L'ignorance y est pour beaucoup, pour d'autres, la peur du cléricalisme aveugle leur religion et leur foi. Plus huguenots que chrétiens, ils ne veulent et ne peuvent pas nous comprendre. Mais à part ces exceptions peu nombreuses, on nous aime, et, nombre.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir envoyer, dès maintenant, aux Églises les jeunes forces qu'elles réclament de nous. Encore un peu de patience. Il a fallu tout d'abord fortifier les anciennes positions qui commençaient à flétrir, et remplacer les vides que l'âge ou la mort avaient faits dans les rangs de nos sœurs. Mais nous espérons pouvoir, dans quelques mois, reprendre notre marche en avant.

Depuis le mois d'avril 1902 nous avons reçu au nombre de nos élèves 13 jeunes filles, dont 11 sont encore au milieu de nous. Cela fait avec les 11 anciennes élèves un total de 22 futures diaconesses.

Si nos prévisions ne nous trompent point, nous pourrons atteindre avant la fin de l'année, le chiffre de 30 élèves.

Sept jeunes filles ont fait pendant l'année un stage de trois mois à un an dans notre Maison pour y apprendre à soigner les malades. Quatre d'entre elles se sont décidées à devenir diaconesses.

Que Dieu veuille permettre à notre œuvre de se ressaisir et de prendre, après quelques années d'arrêt, un nouvel essor.

A cette occasion, nous voudrions prier tous ceux qui dirigent les

jeunes filles vers notre Maison de ne pas considérer celle-ci comme une école de développement pour les incapables. Si nous devons relever le ministère de la femme dans l'Église, il faut que l'Église nous envoie ses meilleures forces. Qu'une jeune fille désirant entrer chez nous soit au moins indépendante ou capable de le devenir par sa préparation pour la vie. Qu'elle possède une culture générale, ou connaisse un métier, qu'elle ait pris ses brevets, ou bien encore qu'elle soit au courant des travaux du ménage. Mais qu'elle ne vienne pas à nous ayant encore à faire toute son éducation. Nous ne pouvons pas encombrer notre œuvre de personnes qui ne sauraient réussir en aucun autre lieu, et compliquer ainsi d'une manière inutile la tâche déjà si difficile de la directrice de l'École préparatoire.

Nous avons déjà dit un mot, l'année dernière, des transformations que nous pensions introduire dans notre *École préparatoire*. Aujourd'hui ces changements sont un fait accompli. Mais nous ne saurions assez répéter que cette division de notre œuvre est une vraie *école*, où nos élèves suivent un nombre considérable de leçons. Nous avons publié le détail de ces leçons dans le numéro de janvier de *La Diaconesse*, après en avoir indiqué les grandes lignes dans notre dernier rapport. Constatons seulement ici que cette réforme introduite à l'École préparatoire a porté des fruits excellents, grâce au concours de nos médecins et de la sœur conductrice. Il serait injuste de ne pas mentionner tout ce que nous devons à ces bonnes volontés réunies, parmi lesquelles il nous faut aussi compter nos médecins et notre fidèle ami, M. le pasteur Appia, qui, depuis tant d'années, apporte, semaine après semaine, à nos élèves les trésors de sa riche expérience et de son cœur toujours jeune.

Nous croyons pouvoir affirmer que les jeunes filles qui suivent avec zèle les leçons et qui s'appliquent consciencieusement aux travaux pratiques dans les différentes divisions de l'œuvre, arrivent ainsi à répondre, dans la mesure du possible, à ce que l'on peut attendre d'une diaconesse moderne. Sans doute, nous ne leur offrons pas un salon *modern-style*, avec des meubles superbes, qui feraient loucher un antiquaire; nous n'oublions pas que l'exiguité des moyens mis à notre disposition, aussi bien que la vocation elle-même qu'ont choisie nos élèves, nous imposent une très grande simplicité dans l'organisation matérielle de l'œuvre. Mais la simplicité, pas plus que la piété, n'exclut les connaissances solides, le sens pratique et le sourire affectueux

auprès d'un lit de malade. Dans tous les cas, nous protestons avec la dernière énergie contre certaines critiques formulées tout récemment, et d'après lesquelles nos diaconesses se distinguaient, en tant que religieuses, par leur ignorance de l'hygiène, de l'ordre, des soins à donner aux malades, et par tant d'autres défauts encore, dont on a bien voulu les gratifier. Peut-être ferait-on bien d'y regarder de plus près, avant de faire siennes ces critiques. Peut-être finira-t-on par admettre aussi que, si la vie chrétienne ne suffit pas pour rendre la santé aux malades, elle est une grande force de plus pour celles qui, à tous autres égards, répondent aux qualités requises de bonnes gardes-malades.

A côté de cette réorganisation complète de notre École préparatoire, nous avons également réintroduit, mais sous une autre forme, l'ancienne répartition de nos futures diaconesses, en *aspirantes et adjointes*. Dorénavant, nous suivrons le système adopté dans les autres maisons de diaconesses. Une jeune fille entrant chez nous fera d'abord un *stage provisoire* de quelques semaines. Si, pendant ce temps, elle semble montrer les aptitudes requises pour la carrière de diaconesse, elle sera inscrite au nombre des élèves régulières de la Maison. Nous avons été amenés à cette réforme par différentes expériences faites avec des élèves dont nous avons dû nous séparer dans la suite. Malgré les recommandations accompagnant leur demande d'entrée, elles ne répondent pas suffisamment à ce que nous sommes en droit d'attendre d'une future diaconesse.

Avant de passer à la revue de nos stations, disons un mot de nos publications. Nous sommes très reconnaissants à nos amis pour l'accueil qu'ils ont bien voulu faire à nos deux brochures : *Pour les Diaconesses et l'Œuvre des Diaconesses et ses stations*. Notre journal aussi a été en général bien accueilli. Dieu veuille permettre qu'il devienne un lien vivant entre nos amis et notre Institution.

Nous avons dû renoncer, l'année dernière, à donner un aperçu du travail dans nos *divisions*. Nous allons rapidement les passer en revue.

Ce qui distingue l'Œuvre de Paris de tant d'autres maisons de diaconesses, c'est précisément la *multiplicité de nos services*. Non que le travail de la direction en soit simplifié. Il nous serait infiniment plus agréable de nous borner à former des gardes-malades, au moyen de grands établissements hospitaliers. Mais il nous a toujours paru préférable de fournir à nos élèves

l'occasion de se préparer aux tâches multiples et diverses qui les attendent dans la suite, en maintenant dans notre établissement ces différentes branches d'instruction. (1)

Pour ne pas faire double emploi, nous laisserons à nos docteurs le soin de faire le rapport sur *la Maison de santé*. Nous nous bornerons à deux remarques. La première concerne le *travail* de nos élèves dans cette division, travail que l'on trouve quelquefois trop exclusivement matériel et ménager. Sans doute, il y a beaucoup de ménage à faire. Mais c'est bien à tort que quelques-uns considèrent le malade comme un esprit pur, ou que d'autres envisagent les soins exclusifs du corps, par où nous entendons les pansements et la distribution des médicaments, comme la seule activité de la garde-malade. L'hygiène du lit, de la chambre, du corps, la propreté méticuleuse, la régularité minutieuse dans la nourriture, toutes ces branches de l'activité féminine, qui remplissent la vie d'une ménagère, se retrouvent nécessairement auprès des malades. Mais il suffit de connaître à fond la valeur des poussières, l'influence de la lumière, de l'air pur, du repos et de la distraction sur la vie de l'homme, pour voir derrière la monotonie apparente de ce travail les promesses d'une guérison, d'un relèvement physique, du salut d'un être humain et quelquefois de toute une famille. Contribuer à cette nouvelle naissance matérielle, morale et sociale, ce n'est

(1)

Statistique 1902

	1 <sup>er</sup> janvier 1902	Entrées	Sorties	Restent 31 déc. 1902	Total dans l'année	Journées
Malades (décès 49).....	43	316	316	43	359	14.738
Infirmerie.....	4	4	8	0	8	661
Disciplinaire.....	29	6	8	27	35	10.372
Retenue.....	26	15	16	25	41	9.166
Pensionnaires.....	3	19	18	4	22	1.846
Hospitalité.....	0	29	23	6	29	1.810
École maternelle.....	123	47	46	124	170	(moyenne 81)
Personnel non logé....	14	1	1	14	15	
Employés à demeure....	17	9	10	14	24	5.707
Diaconesses en activité.....	60	4	4	60	64	6.679
— à la retraite.	5	4	1	8	9	1.008
Elèves Diaconesses....	17	12	12*	20	32	3.896
Total.....						55.083

\* Dont 4 pour être reçues diaconesses; 1 pour cause de maladie; 2 gardes-malades libres; 4 incapables; 1 rappelée chez sa mère malade.

pas perdre son temps. D'ailleurs, le travail que l'on fait chez nous n'est pas différent de celui que réclament tous les docteurs et directeurs d'autres écoles de gardes-malades.

Une garde-malade n'est pas un médecin, elle est une servante des malades, elle exécute consciencieusement auprès d'eux les ordres des docteurs. Ceux-ci seraient les premiers à s'opposer, et avec raison, à un empiètement quelconque de la garde-malade sur le domaine qui doit leur être exclusivement réservé à eux.

Une deuxième remarque, que nous tenons à faire ici, concerne quelle différence profonde entre les soins inspirés par l'amour du Christ et ceux qui ne sont pas soutenus par cette force supépond de sa tristesse et la mort de son effroi! Que l'esprit monnale exercée sur les malades, nous le comprenons, nous y quelque chose de cruel à empêcher les enfants de Dieu d'apporter gile!

Je visitais, il y a quelque temps, une ancienne catéchumène, dans l'un des grands hôpitaux de Paris. La pauvre fille, troublée besoin d'affection et de sympathie. Elle avait été jetée bien jeune, voir entourée de chrétiens pendant ses derniers instants. « Oh! mourir ici. » Pauvre enfant, abandonnée à l'heure suprême. Quelle triste fin!

Quelques semaines après, une jeune fille du même âge mourait dans l'une de nos salles. Ses parents entouraient son lit, une diaconesse soutenait sa tête, deux autres sœurs et moi nous lui chantions les cantiques d'espérance et de foi que, d'une voix brisée, elle entonnait encore elle-même. « Il me conduit, douce pensée. » « Seigneur, donne-moi des ailes... » Tels furent ses adieux à la terre et son entrée Là-Haut. Dans la salle, régnait le plus profond silence, tandis que les derniers rayons du soleil couchant éclairaient cette scène émouvante. Quel contraste entre ces deux départs! Quelle récompense pour celles qui ont soigné cette pauvre malade et tant d'autres autour d'elle! Quelle prédication puissante de la foi, de l'Évangile de vie!... Et combien

il y a de joie à entendre une convalescente, dont la cure longue et difficile a nécessité beaucoup de soins dévoués, nous dire en partant : « Je ne suis plus la même, je sors tout autre que je n'étais venue, j'ai tant appris dans cette maison! » Oh! que nos jeunes filles ne se découragent pas à leur tâche, et que nos vaillantes sœurs ne perdent pas leur espérance. Ce qu'elles font pour les âmes, en s'occupant du corps, Dieu qui regarde du ciel le bénit.

Nous ne cesserons donc d'attacher une importance primordiale à l'*instruction technique* de nos futures diaconesses, mais nous n'en resterons pas moins persuadés qu'une garde-malade dont les connaissances et le dévouement sont soutenus par l'*Esprit de Jésus-Christ*, est la perle des gardes-malades. Il ne faut pas que les misères du corps, dont souffrent nos frères, nous fassent oublier entièrement les maladies plus graves, à certains égards, de l'âme et de l'esprit.

Nous sommes heureux de pouvoir rappeler ici que la *division de chirurgie*, dans laquelle M. le docteur Ch. Monod ne cesse de donner des preuves de son dévouement et de son grand attachement à notre Œuvre, est, d'accord avec notre chirurgien et ami, ouverte, pour autant que la place le permet, à toutes les malades protestantes qui voudraient s'y faire opérer par leur médecin. Nous sommes à même de leur rendre des services qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. Pourquoi ne profiteraient-ils pas de se faire traiter dans des conditions aussi favorables?

De la Maison de santé, passons à la *Retenue*, qui devrait, selon la remarque d'une jeune fille de cette division, être appelée le *Progrès*. Nous avons commencé l'année avec 26 jeunes filles; 16 sont sorties, 15 autres sont entrées; restaient, au 31 décembre 1902, 25 pensionnaires. La plupart de celles qui nous ont quittées sont rentrées dans leurs familles, quelques-unes ont été placées. Quand même nous ne les voyons partir qu'en tremblant, quand même, nous avons toujours à constater dans le nombre certains cas de faiblesse morale presque irrémédiable; nous avons pourtant la très grande satisfaction de noter un progrès sensible dans l'esprit général de l'Œuvre. La méthode appliquée, si méthode il y a, de n'employer jamais la force, d'attendre tout de l'influence personnelle et religieuse, de faire surtout une guerre à mort au mensonge, de surveiller sans cesse les conversations, tout en reconnaissant cependant les droits de la jeunesse à la vivacité et à la joie, les sorties en compagnie des sœurs, comme

récompense d'une bonne conduite pendant les deux premières années de séjour, la confiance rendue à celles qui s'en montrent dignes, tout cet ensemble de mesures, adoptées à la suite de bien des années d'expérience, ont introduit, dans cette division, un esprit d'ordre et d'obéissance volontaire, qui ne laisse de nous réjouir. Nous ne voulons pas non plus passer sous silence l'intérêt que la plupart de nos jeunes filles manifestent pour l'instruction religieuse.

L'étude faite avec elles du livre des Psaumes, par exemple, a été on ne peut plus captivante, surtout pour le maître. Nous ne saurions être assez reconnaissants envers Dieu qui nous a confié cette œuvre si difficile, et envers les diaconesses et les élèves qui s'y consacrent avec tant d'amour, et y pratiquent la charité qui espère tout, qui croit tout, qui se réjouit de la vérité.

Onze jeunes filles de la Retenue ont fait leur première communion. Nous avons pensé qu'il n'était pas prudent de faire traîner en longueur l'instruction religieuse. La lecture cursive de certains livres de la Bible, que nous poursuivons avec elles pendant toute la durée de leur séjour chez nous, complète les leçons de catéchisme proprement dit et permet d'approfondir avec elles bien des points restés obscurs. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'en matière de connaissances religieuses, ces jeunes filles sont bien plus avancées que beaucoup d'autres enfants de leur âge. Nous exprimons ici nos remerciements bien sincères aux amis qui s'intéressent particulièrement aux pensionnaires de la Retenue, surtout à l'amie dévouée, à la générosité de laquelle nous devons un quinze jours notre division.

Au *Disciplinaire*, nous avons commencé l'année avec 29 enfants, 8 sont sorties, 6 sont entrées, restaient, au 31 décembre 1902, 27 enfants.

Parmi les sortantes, 4 ont été placées et 4 sont rentrées dans leurs familles, 9 ont fait leur première communion. Nous avons enregistré deux cas de maladie. Les nouvelles installations (d'un réfectoire) ont été des plus utiles. Nos enfants ont maintenant l'air qu'il leur faut et la place suffisante pour leurs travaux d'étude officiel. La direction de cette classe complique beaucoup l'œuvre de nos diaconesses; combien nous nous passerions volontiers de ce surcroit de besogne. Mais la catégorie des enfants

que l'on nous envoie (les orphelinats même se déchargeant sur nous de celles dont ils ne peuvent faire façons) et la nécessité de les maintenir sous une surveillance constante, ne nous permettent pas de les envoyer à l'école municipale, comme c'est le cas pour la plupart de nos orphelinats (Billettes, Batignolles, Neuilly). Cette réclusion forcée n'est pas faite non plus pour faciliter la tâche de nos sœurs. Comment occuper ces enfants à Paris, en dehors de leurs heures de classe, autrement qu'avec des ouvrages de couture ou des travaux de ménage? Nous applaudissons de tout cœur à la campagne faite en faveur de l'apprentissage d'un métier dans les orphelinats; mais nous aurions beaucoup de peine à l'introduire au *Disciplinaire*. Il y a quelque chose d'anormal dans cette éducation fermée; mais comment faire autrement, surtout quand une trop grande liberté accordée avant le temps à ces enfants et les tristes exemples dont elles ont été entourées, nécessitent une surveillance plus sévère et un éloignement aussi complet que possible de leur famille? Nous nous demandons quelquefois si la grande ville est bien la place indiquée pour un *Disciplinaire*. Il nous semblerait plutôt que la campagne, la montagne, le contact avec la nature, le travail manuel, plus de liberté sans les dangers des mauvais exemples, seraient un milieu plus approprié à nos enfants.

Mais pour le moment il nous faut encore continuer la tradition du passé. L'avenir nous réserve peut-être une organisation plus pratique.

Nos amis de province ne nous en voudront pas d'insister sur le fait que nous ne sommes pas à même d'offrir à la Retenue et au *Disciplinaire* un grand nombre de places gratuites. En faisant les démarches pour l'admission d'un enfant dans l'une ou l'autre de ces divisions, ils voudront bien se souvenir que les charges partagées sont plus faciles à porter.

L'*École maternelle* continue à grouper un grand nombre d'enfants du quartier. Quelquefois même l'affluence est telle qu'il faut refuser les demandes d'entrée. Nous avons eu 124 enfants inscrits, avec une moyenne de présences de 81 par jour. L'influence qu'exerce notre École des petits s'étend bien au-delà de quelques années de présence chez nous. Nous avons eu la très grande satisfaction de recevoir le témoignage suivant d'un instituteur catholique de l'École municipale de la rue de Reuilly. Voici ce qu'il disait dans cette lettre adressée à la directrice de notre Salle d'asile :

« ... Je profite de cette occasion pour vous dire combien nous sommes contents et satisfaits des recrues qui nous viennent de chez vous. Ces Messieurs se plaisent à reconnaître l'excellence des sentiments que vous savez inspirer à vos enfants.

« Je me ferai personnellement un plaisir et un devoir de vous faire très prochainement une visite. »

Venant de là, et par le temps qui court, cette lettre à sa signification particulière.

Nous n'avons pas à constater de changement sensible dans la marche de notre École, si ce n'est le départ de Mme Sauvageot, la fidèle grand'maman de toute cette jeunesse, que l'âge et la fatigue ont obligée, bien malgré elle, à prendre sa retraite. On ne s'occupe pas pendant vingt-six années de cette joyeuse bande, sans s'y attacher profondément. Dieu veuille rendre, en large mesure, à sa fidèle servante ce qu'elle fit avec tant de joie pour ces petits enfants du quartier. Ne nous laissons jamais entraîner à croire que le travail au milieu de ces tout petits puisse être perdu. Il porte des fruits en vie éternelle, que Dieu nous permet souvent de constater dès ici-bas.

Une parole de reconnaissance aussi à nos cuisinières. On parle peu d'elles, on ne saurait vivre sans leur concours. Nous constatons avec un sensible plaisir l'esprit de concorde et de paix que nos diaconesses ont su maintenir dans les rangs de leurs aides. C'est tout un coin de l'Alsace que l'on rencontre autour du grand fourneau. Nos malades et tous ceux qui se groupent autour de la table du réfectoire ne s'en plaignent pas.

Nous annonçons, il y a un an, la prochaine installation d'une Maison de Retraite pour nos sœurs âgées. Nous pouvons, dès aujourd'hui, inviter nos amis à la visiter.

Grâce à la générosité de quelques membres de nos Conseils, nous avons pu préparer à nos sœurs une très jolie installation dans l'un des bâtiments de nos établissements. A côté de chambres particulières très gaies et bien chauffées, nos sœurs y ont salon, salle à manger, chambre de bain avec tout le confort désiré.

Un chaleureux merci à tous ceux qui ont facilité cette installation. En échange, nous allons transformer peu à peu le logement confortable.

L'ouverture de la Maison de Retraite nous a permis d'y établir, le samedi, la réunion des prières de quelques chrétiens du quar-

tier, qui se rencontraient jusqu'ici au temple de Bon-Secours. Nous y avons également offert l'hospitalité à l'*Union chrétienne de jeunes filles*, présidée, tous les quinze jours, par l'une de nos sœurs. Il nous a semblé que notre Maison devrait devenir de plus en plus un centre de vie religieuse et qu'elle ne pouvait que gagner à réunir dans ses murs ceux qui prient et qui travaillent.

Puisque nous parlons de prières, mentionnons ici le changement introduit dans nos *cultes* par le départ pour Neuilly du Pensionnat réformé.

Nous ne saurions assez regretter son absence. Notre École du dimanche y a perdu cinquante enfants, notre Oratoire de nombreuses auditrices, notre Maison d'excellentes voisines. Mais nous comprenons que la tentation ait été grande d'échanger le vieux bâtiment contre le palais que la libéralité d'amis généreux a offert à la joyeuse troupe d'enfants. Et quand même les adieux furent tristes, surtout pour les diaconesses, que tant de chers souvenirs attachaient à l'ancienne demeure, nous jouissons de savoir ces enfants si bien logées et si heureuses dans leur belle maison de la rue de Chézy.

Grâce à la libéralité de quelques amis, qui veulent garder l'anonyme, il nous a été possible d'acquérir, dans le courant de l'hiver, le *bet harmonium* que vous avez entendu et qui remplace avantageusement celui que déjà l'amitié nous avait donné, mais qu'elle n'a pu empêcher de vieillir.

Au moment où nous nous séparions de ce vieil instrument, celui qui l'avait joué pendant tant d'années et qui, jusque dans sa dernière maladie, avait témoigné tant de dévouement à notre Maison, notre fidèle ami, M. Pécler, a dû résilier ses fonctions.

Nous tenons à dire bien sincèrement notre reconnaissance pour toute la bonté qu'il n'a cessé de témoigner à notre Institution comme organiste, pendant dix-huit ans, et pendant vingt-sept ans comme maître de chant de nos enfants.

Ces lignes étaient écrites, quand nous parvint la nouvelle de son départ pour une meilleure patrie. C'est le 21 du mois dernier qu'il fut rappelé, après une longue et pénible maladie, dans laquelle il ne se départit jamais de cette sérénité et de cette foi d'enfant qui le caractérisaient pendant sa vie. Dieu veuille consoler et soutenir dans leur profond chagrin tous ceux qui le pleurent.

D'autres changements — nous ne parlons naturellement que des plus importants — se sont produits dans notre Œuvre. Tout

d'abord, c'est l'envoi à *Madagascar* d'une troisième diaconesse, sœur Gerhardt, de *Sainte-Marie-aux-Mines* (Alsace). Depuis longtemps la tâche de nos sœurs Sapino et Mavy devenait trop lourde. Le nombre des lépreux augmentait sans cesse, la création d'une infirmerie pour les enfants des lépreux, le désir du Gouverneur général de voir cette œuvre se développer encore davantage, tout cela nous a conduit à adresser à nos sœurs un nouvel appel en faveur de ces plus déshérités d'entre nos frères. Nous nous plaisons à constater que cet appel a été reçu par nos diaconesses comme une marque de confiance qu'on leur témoignait, comme un honneur qu'on leur faisait, et j'en sais plus d'une qui a regretté de ne pouvoir accompagner dans l'île lointaine celle qui fut choisie par le médecin. Voici ce que nous écrivait, en date du 3 septembre 1902, le Gouverneur général :

... « C'est pour moi l'occasion de rendre hommage à l'abnégation des deux sœurs qui assurent, depuis longtemps déjà, le service intérieur de cet établissement et de me féliciter de l'arrivée de la troisième dont vous m'avez annoncé l'envoi.

« Je désire, en effet, donner une importance de plus en plus grande aux établissements hospitaliers ayant pour but l'isolement et le soulagement des malheureux indigènes atteints de la terrible maladie qui fait encore tant de victimes dans la population malgache. »

Pendant l'été dernier, l'une de nos sœurs a desservi à *Orroir*, en Belgique, un petit *sanatorium* pour jeunes filles tuberculeuses ou affaiblies, fondé par quelques chrétiens de l'église de *Roubaix*. Nous avons été heureux de pouvoir rendre ce service à cette église dont les besoins sont si grands et que nous voudrions pouvoir soulager encore davantage.

La maladie de l'une de nos sœurs nous a obligés de suspendre, pendant quelques mois, le travail à *Sedan*. L'Établissement des diaconesses de *Riehen* (Bâle), au cinquantenaire duquel notre Maison s'est fait représenter, a bien voulu recevoir notre sœur pour quelques mois. Nous ne pouvons assez remercier cette excellente Maison pour les bons soins et toute l'affection dont elle n'a cessé jusqu'ici de l'entourer. Un chaleureux merci aux amis qui lui facilitent ce séjour.

Le ministre de l'Intérieur nous a fait savoir que la Maison Centrale de Clermont, dans l'Oise, allait être supprimée. Avec elle tombera peut-être le quartier protestant que nos diaconesses ont desservi, sur la demande même du ministère, depuis plus de vingt-

trois ans (1), d'abord à *Doullens*, puis à Clermont, et dans lequel elles ont rendu de si grands services. Qui dira les transformations radicales et profondes qui se sont opérées dans l'âme de bien des détenues sous l'influence douce mais pénétrante de l'Évangile que leur annonçaient nos sœurs.

Il y a quelques semaines une femme de la Suisse, condamnée pour crime à plusieurs années de réclusion, nous disait peu avant sa sortie de prison :

« M. le pasteur, tous les jours de ma vie je rendrai grâce à Dieu de m'avoir conduite ici. » Pourtant elle avait commencé par être une mauvaise prisonnière. Mais elle aussi devint un de ces tisons arrachés du feu, une preuve éclatante de la puissance de l'Évangile. Que nos sœurs qui ont travaillé pendant une bonne partie de leur vie dans la prison ne regrettent pas ces années si pénibles, ces journées si solitaires, ces murs gris, cet isolement si lourd à porter. « J'ai été en prison et vous êtes venues me voir », telle sera la parole que le Maître leur adressera quand elles paraîtront devant lui.

Ne vaut-il pas la peine d'avoir un peu souffert pour s'entendre dire cela? Souhaitons qu'il ne faille pas renoncer pour tout de bon à ce champ d'activité, où nous avons pu faire tant de bien à quelques malheureuses.

Quant aux autres stations du dehors, nous n'avons pas de changement à signaler. Nous avons pu accorder une diaconesse de plus à l'*Asile de Nanterre*, une autre à la paroisse de *Belleville*, pour soulager sœur Taton, dont la santé chancelante ne lui permettait plus de faire tout son ouvrage; nous avons dû remplacer, aux *Billettes*, sœur Mahler, qu'une tâche bien remplie oblige de prendre son repos, enfin, nous avons aussi envoyé une troisième diaconesse à l'*Asile Évangélique de Cannes*. Toutes ces œuvres se développent et nécessitent l'envoi de forces nouvelles.

Le 17 mars 1901, nous avons reçu, au nombre de nos diaconesses, les sœurs Bonnard, Dietsch, Gerhardt et Verhaeghe.

Hélas! nous avons aussi à constater le départ de notre sœur *Jenny Courtès*, dont nous annonçons, l'an dernier, le retour à *Saverdun* (Ariège). Après une longue et cruelle maladie, pendant laquelle ses sœurs l'entourèrent de toute leur sollicitude, elle fut rappelée à Dieu, le 11 juin 1902. Nous ne répéterons pas, dans ce

(1) Le quartier protestant fut installé à Doullens, le 13 janvier 1880, et transféré à Clermont en 1887.

rapport, ce que nous disions d'elle l'année dernière. Voici ce que nous écrivait M. le pasteur Sengenès qui, en l'absence de M. le pasteur Caron, fut chargé de présider le service funèbre de notre sœur.

« Le texte que je choisis s'imposa à mon esprit et à mon cœur malgré la crainte que j'avais de me laisser aller à un panégyrique exagéré : *Tu as souffert, tu as eu de la patience, tu as travaillé pour mon nom, tu ne t'es point lassé* (Apoc. II, 3). — Je développai brièvement ces paroles, sans autre plan que celui qui était si naturellement tracé.

« Je n'ai pas souvent, dans nos cérémonies funèbres, eu l'occasion de prendre ces paroles pour sujet de mes discours. Aujourd'hui, cependant, sans vouloir éléver au-dessus de qui que ce soit, la sœur qui nous a quittés pour aller à Dieu, j'ai besoin de vous montrer, réalisés dans sa vie, les souffrances, la patience, le travail désintéressé pour le Sauveur, et tout cela, sans lassitude, malgré tout ce qui aurait pu entraîner au découragement.

« Elle a souffert dans son corps durant les derniers jours de sa vie, et elle a donné l'exemple de la soumission à la volonté de Dieu. Mais, pendant son long ministère auprès des malades, elle a éprouvé certainement une souffrance pénible, que connaissent seulement ceux qui aiment les malheureux, et qui désirent les consoler et les amener au Sauveur.

« J'appuyai surtout sur cette pensée : *Tu as travaillé pour mon nom*. Faire non pas notre œuvre, mais celle de Jésus, sans intérêt personnel, sans orgueil, sans ostentation devant les hommes, c'est la réalisée. Elle travaillait, humble et douce, non pas pour faire son salut, mais par reconnaissance pour son Sauveur, qui l'avait rachetée et revêtue de sa force. Elle donnait ce qu'elle avait reçu.

« Et maintenant elle se repose de ses travaux, et ses œuvres l'ont suivie. Son souvenir reste en bénédiction pour sa famille et pour tous ceux qui l'ont aimée. »

Nous ne pouvons que nous associer de tout cœur aux paroles de notre vénéré collègue. C'était bien là sœur Jenny.

Nous avons le regret de mentionner, à côté du nom de notre sœur, ceux de quelques amis dévoués de notre œuvre : M. Charles Mallet, Mme Alfred Monod, Mme Ed. Borel, Mme Risler Koechlin, et enfin l'ami fidèle, le chrétien dont toutes nos Églises pleureront pendant longtemps le départ, et en qui notre Maison avait trouvé un cœur si sympathique, M. le pasteur Roger Hollard, dont nous parlions en commençant ce rapport. Que Dieu, dans sa miséricorde, veuille lui-même combler les vides qu'il a faits autour de nous.

Nous remercions, en terminant, quelques amis dévoués, pour les dons suivants qu'ils nous ont faits :

Les héritiers de M. Ch. Mallet 1.500 francs.

Les enfants de Mme Alfred Monod 2.000 francs.

M. et Mme Grandidier, en souvenir de M. Henri Bürgy, plusieurs dons importants.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, après cette longue revue de nos espérances, de nos joies, de nos luttes et de nos peines, que dirons-nous ?

Je ne saurais mieux terminer que par cette parole qui tant de fois a consolé nos malades et réconforté les cœurs affligés de notre Maison :

Je ne veux plus me plaindre,  
Je ne veux plus rien craindre,  
Car pour moi Dieu sera.  
En avant, bon courage,  
Jusqu'au bout du voyage,  
L'Éternel pourvoira.

Certainement, Il pourvoira au-delà de toutes nos espérances !

M. le Baron de Neuflize ayant été empêché de venir, M. le pasteur Couve communique à l'Assemblée quelques extraits du rapport financier ci-dessous :

#### Rapport financier de M. le Baron de Neuflize.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je viens, au nom du Comité de Surveillance vous présenter la situation financière de l'Institution des Diaconesses telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 1902. Mon travail s'est trouvé tout préparé, grâce aux éléments parfaitement clairs et précis qui m'ont été fournis.

Ainsi que vous le verrez, d'après le tableau général annexé à mon rapport, les recettes *globales* se sont élevées à 167.718 fr. 89

et les dépenses à 169.407 fr. 95, laissant ainsi un déficit de 1.689 fr. 06.

Il convient de déduire du chiffre total des recettes :

1 <sup>o</sup> Une somme empruntée à la Caisse de Retraite.....	10.000	»
2 <sup>o</sup> Le montant des écritures d'ordre.....	5.822	05
3 <sup>o</sup> Les recettes extraordinaires.....	16.335	65
Ensemble.....	32.157	70

Le chiffre réel des recettes ordinaires est ainsi ramené à 135.561 fr. 19.

Les souscriptions de Paris sont en légère augmentation, mais il y a diminution sur celles de la Province et de l'Etranger. Il résulte néanmoins de l'ensemble du chapitre « souscriptions », un surplus de 1.081 fr. 25 sur l'exercice précédent.

La Maison de Santé a produit 4.500 francs de moins que l'année dernière. Nous avons à regretter la disparition d'un nombre considérable de patrons de lits. Bien que plusieurs familles se soient empressées de prendre la succession de ceux qui viennent à manquer (ainsi que l'ont fait la famille Mallet, Mme Eric Joly de Bammerville, la famille de Mme de Mandrot, Mme la baronne de Blonay, et la famille Vermeil, à Lyon, etc.), il n'en reste pas moins vrai que le patronage par souscriptions périclite et tend à s'éteindre. Ce fait excite d'autant plus nos préoccupations, que c'est un excellent mode de souscription, d'un recouvrement facile et sûr.

Le patronage par souscriptions a diminué de 1.247 francs. Mais le patronage par fondation ayant augmenté de 248 francs, il reste entre ces deux chefs de recettes, une diminution de 1.000 francs. Et, parmi les patronages payés cette année, plusieurs l'ont été pour la dernière fois.

Il y a enfin diminution de 3.563 francs sur les pensions de malades, diminution due à un accroissement inusité du nombre des malades hospitalisées gratuitement.

Les recettes afférentes à la Retenue et au Disciplinaire sont en augmentation de 1.998 fr. 80 sur l'année précédente. Il y a encore une augmentation très sensible de 2.605 francs sur le chapitre « Pensions diverses et cas d'hospitalité ». Les rentrées pour les diaconesses placées et les gardes-malades donnent aussi une plus-value de 486 francs. Les rentes destinées aux frais généraux fléchissent au contraire de 596 francs.

Les recettes extraordinaires accusent un surplus de 3.719 francs sur l'exercice antérieur. En voici le détail :

Don en souvenir de M. Jean Kléber.....	500	»
— — Mme Alfred Monod, ses enfants....	2.000	»
— — M <sup>me</sup> Tranchée, M <sup>me</sup> Gabard, de La Gaucherie (Vienne).....	200	»
— — M <sup>me</sup> V <sup>re</sup> Dubasty.....	100	»
— — M <sup>me</sup> Ch. Mallet.....	1.500	»
— — M. Henry Bürgy, M <sup>me</sup> Julien Grandidier, pour aider au règlement des mémoires de 1901.....	5.000	»
Llegs Roy, 12 annuités.....	1.800	»
— Dobler Alléon (Dames Pensionnaires).....	5.000	»
— Picard.....	235	65
Total.....	16.335	65

La générosité de nos amis ne se lasse donc pas, bien au contraire. Plus que jamais, d'ailleurs, elle nous est nécessaire, puisque, heureusement, notre Œuvre développe sans cesse ses moyens d'action. Il lui faudra donc compter encore davantage sur l'esprit de charité qui l'a toujours soutenue et fait prospérer. Il faut dire que notre confiance à cet égard est entière. En attendant, que ceux qui nous ont si vaillamment aidés, cette année, reçoivent nos remerciements profondément sincères.

Quant aux dépenses, qui s'élèvent, ainsi que je l'ai dit, à 169.407 fr. 95, il faut tout d'abord en mettre à part, comme n'intéressant qu'indirectement ou provisoirement l'exercice 1902 :

1 <sup>o</sup> Paiement des mémoires de 1901.....	7.361	50
2 <sup>o</sup> Versements et Avances aux Comités.....	5.822	»
3 <sup>o</sup> Remplois en rentes et versements au compte des Dames pensionnaires.....	5.364	05
4 <sup>o</sup> Travaux neufs.....	4.654	»
Ensemble.....	23.201	55

Le chiffre des dépenses ordinaires devient donc, après déduction de cette somme, égal à 146.206 fr. 40.

La somme de 4.654 francs, dépensée en travaux neufs, comprend les frais d'aménagement de l'ancienne Infirmerie, trans-

formée en Maison de Retraite pour les diaconesses âgées, et la création d'une salle de bains pour l'École préparatoire.

Ne figurent pas dans les mémoires : 1<sup>o</sup> une somme de 2.330 francs versée par une généreuse anonyme, et représentant les frais de transformation et d'amélioration de la buanderie, qui disposera désormais d'un cuvier plus grand et d'eau chaude en abondance ; — 2<sup>o</sup> une autre somme de 3.600 francs pour les dépenses d'ameublement de la Maison de Retraite que le Conseil a prises à sa charge.

D'autres travaux très urgents s'imposent encore ; nous espérons qu'ils rencontreront les ressources à défaut desquelles ils ne pourraient être effectués.

Les autres chapitres des dépenses n'appellent pas d'observations particulières. Remarquons seulement que les 48.606 francs dépensés pour la nourriture comportent une augmentation de 2.500 francs environ, et représentent une moyenne journalière de 88 centimes, chiffre supérieur de 3 centimes à celui du précédent exercice. La cherté de certaines denrées, le désir d'améliorer toujours l'alimentation, justifient cet accroissement de dépenses.

Malades (49 décès).....	14.738 journées.
Infirmerie.....	661 —
Disciplinaire.....	10.372 —
Retenue.....	9.166 —
Pensionnaires.....	1.046 —
Personnes en hospitalité.....	1.810 —
Ecole maternelle.....	Moyenne 81
Employées logées.....	5.707 —
Diaconesses en activité.....	6.679 —
à la retraite.....	4.008 —
Elèves diaconesses.....	3.896 —
<b>TOTAL.....</b>	<b>53.083 journées.</b>

$$\text{Nourriture: } \frac{48.606 \text{ fr.}}{55.083 \text{ fr.}} = 0 \text{ fr. } 8824$$

$$\text{Journée: } \frac{146.206 \text{ fr.}}{55.083} = 2 \text{ fr. } 654$$

Si l'on divise le montant des dépenses ordinaires, c'est-à-dire 146.206 fr. 40, par le nombre total des journées, on obtient, comme dépense moyenne par jour et par personne, le chiffre de 2 fr. 65. Le même élément ne figurait que pour 2 fr. 58 dans les comptes de l'année dernière.

En terminant ce rapide exposé, je crois devoir, Mesdames et Messieurs, attirer votre attention sur la façon dont nous nous sommes vus forcés de clôturer l'exercice financier que je viens d'analyser devant vous. Malgré les plus minutieuses économies, malgré de généreux concours, les dépenses ont dépassé notablement les recettes, et l'Œuvre reste débitrice d'une somme de 10.000 francs envers la Caisse de Retraite. Mais l'intérêt que vous prenez vous-mêmes et qu'on prend généralement à l'Institution des diaconesses s'affirme tous les ans trop réellement pour que nous puissions conserver la moindre inquiétude en présence de cet état de choses, inévitable d'ailleurs pour une œuvre qui vit, c'est-à-dire qui se développe, et qui s'efforce constamment, en dépit des difficultés, d'atteindre et de soulager le plus de maux possible.

Le Conseil de Direction ayant exprimé le désir d'entendre de nouveau nos médecins présenter leurs rapports respectifs sur l'œuvre des malades, le président donne la parole à MM. les Drs Galliard et Ch. Monod.

#### Rapport de M. le Dr Galliard.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le rapport médical vous a toujours été présenté, jusqu'à cette année, par le pasteur-aumônier de la Maison des diaconesses. Or M. Hoffet nous abandonne aujourd'hui cette partie importante de ses prérogatives, car le Conseil a décidé de donner la parole à notre éminent chirurgien, M. Charles Monod, et à l'un des trois médecins de la Maison.

Étant le plus âgé et le plus ancien des trois, j'ai le privilège d'inaugurer devant vous cette pratique nouvelle. Je commence

done par remercier le Conseil de l'honneur qu'il nous a fait et que nous apprécions à sa juste valeur.

Avec mes deux collègues, les docteurs Barbe et André Morin, je suis chargé de visiter les malades de la Maison de santé. Chacun de nous détient le service à son tour, pendant deux mois; cela donne à chacun deux mois d'hiver et deux mois d'été.

La visite a lieu le matin. Elle est faite tous les jours, sauf le dimanche. Lorsque nous désirons suivre des cas particulièrement graves, ou lorsqu'un appel téléphonique nous est adressé pour un fait imprévu, nous nous empressons de venir le dimanche comme les autres jours.

Pendant l'année 1902, le nombre des malades soignées à la Maison de santé s'est élevé à 356. Parmi elles, 27 ont eu à subir des opérations chirurgicales; la médecine interne en revendique donc seulement 329.

Ces 329 personnes étaient atteintes des maladies les plus diverses. J'ai sous les yeux la liste des diagnostics, mais je ne vous en imposerai pas la longue et fastidieuse énumération. Je parlerai seulement des maladies fréquemment observées.

Sachez d'abord que le plus gros chiffre *cinquante-quatre* appartiennent à la tuberculose pulmonaire. Nos phthisiques séjournent tous longtemps à la Maison de santé, où quelques personnes succombent, tandis que d'autres s'améliorent assez pour être en grand air. Grâce à la disposition de nos deux salles, nous pouvons les isoler dans l'une d'elles, en attendant le pavillon spécial dont on nous fait espérer la construction dans les jardins.

A côté des 54 cas de phthisie pulmonaire se placent 13 bronchites, 10 pneumonies, 2 pleurésies, 9 cas de grippe.

Dans la catégorie des maladies aiguës se trouvent 5 appendicites, 8 cas de fièvre typhoïde.

Les rhumatisantes que nous avons soignées au nombre de dix-sept étaient, pour la plupart, des chroniques, dont plusieurs ont pu être sérieusement améliorées. Parmi elles, je citerai une demoiselle qui présentait, à l'époque de son admission à la Maison de santé, une flexion complète des jambes sur les cuisses. Pour provoquer l'extension des jambes, je dus anesthésier la malade à l'aide du chloroforme (j'adresse mes remerciements à Mlle Francillon, interne des hôpitaux, qui m'a assisté dans cette opération délicate), puis fixer les jambes dans une bonne position au moyen d'appareils compressifs; plus tard instituer le traitement méca-

nique pour rendre à la jeune fille, qui s'était crue vouée à une infirmité sans remède, la faculté de marcher. Comment obtiendrions-nous de tels résultats, si nous n'étions secondés par la sollicitude éclairée et le zèle inlassable de nos excellentes sœurs diaconesses? C'est là, dans les soins donnés à nos malheureuses chroniques, plus encore peut-être que dans le « coup de feu » des maladies aiguës, c'est là que j'admire leur dévouement et leur charité chrétienne.

Je termine mon énumération en disant que 22 anémiques, 30 personnes atteintes d'affections du système nerveux, 13 dyspeptiques, 13 cardiaques, 17 cancéreuses ont été traitées en 1902.

Je n'ai parlé, jusqu'à présent, que des malades hospitalisées à la Maison de santé. Un mot de la consultation d'ophtalmologie, ouverte aux malades des deux sexes venant du dehors, et reçus deux fois par semaine, le matin, dans un local approprié. Confier jadis au regretté Dr Moricand, cette consultation est dirigée actuellement par les assistants du Dr Landolt. Ces médecins ne traitent ici que les cas relativement simples; s'il y a des opérations sérieuses à pratiquer, les malades sont admis à la clinique de la rue Saint-André-des-Arts. Quelques femmes atteintes d'affections oculaires ont, d'ailleurs, occupé les lits de notre Maison de santé.

Pendant l'année 1902, nos oculistes ont donné des soins à 387 malades.

Comme chaque malade revient en moyenne six fois, cela donne un total de 2.322 consultations en 96 séances, soit 24 consultations par séance.

Parmi ces 387 malades on a compté 197 enfants au-dessous de douze ans.

Il s'agissait, dans la majorité des cas, de blépharites, de conjonctivites, de kératites, souvent liées à la débilité constitutionnelle et nécessitant un traitement général aussi bien qu'une cure locale. Les résultats obtenus ont été presque toujours satisfaisants.

J'aborde maintenant un autre sujet. Vous n'ignorez pas que les élèves diaconesses reçoivent ici une instruction fort complète et que les leçons de médecine leur ont été données, jusqu'en 1902, par le Dr Suchard. Notre éminent confrère ayant dû quitter Paris, le Conseil, dont vous avez apprécié si souvent les généreuses initiatives, a entrepris de réorganiser l'enseignement médical et a bien voulu confier cet enseignement aux trois docteurs de la maison qui sont heureux de le remercier publiquement.

A partir du mois d'octobre 1902, nous avons donc, mes deux collègues et moi, fait un cours en quarante leçons.

Huit leçons (chacune durant une heure) ont été consacrées à l'anatomie et à la physiologie, 8 leçons à l'hygiène, 5 leçons à la sémiologie et aux notions de médecine interne, 14 leçons aux blessures et aux traumatismes, à l'assistance chirurgicale, à l'emploi des appareils, à la petite chirurgie, 5 leçons à la pharmacie.

Notre enseignement a été fait à un point de vue pratique, autant que possible; les démonstrations et les leçons de choses ont été multipliées à l'envi. Dans l'intervalle des leçons, les élèves ont été exercées avec beaucoup de sagacité par la directrice de notre École préparatoire qui a répété et complété nos explications. A la fin du cours nous nous sommes réunis en séance solennelle pour faire subir aux jeunes filles un examen. Quelques élèves ont répondu sans hésitation à toutes nos questions. D'autres ont été moins brillantes. Toutes ont montré qu'elles désiraient acquérir une instruction solide pour devenir, conformément aux traditions de la Maison des diaconesses, des garde-malades accomplies. Nous avons donc le droit de considérer comme très satisfaisants les résultats obtenus dans le premier semestre 1902-1903, résultats encourageants pour l'avenir.

### Rapport de M. le Dr Ch. Monod.

#### MES CHERS AMIS,

Lorsque M. le pasteur Hoffet me fit part du désir du Comité de l'Œuvre des diaconesses d'entendre le chirurgien de la Maison de santé prendre la parole en cette réunion, mon premier sentiment fut : à quoi bon ? à quoi bon prolonger une séance déjà chargée, et cela pour vous entretenir de faits qui ne valent que par les détails et qui, même sous cette forme, ne peuvent intéresser que les initiés ?

Mais, d'autre part, pourquoi ne pas saisir cette occasion de dire ce qui a été fait dans notre service de chirurgie et d'en tirer, s'il y a lieu, quelque honneur pour notre chère Maison ?

Ce n'est pas la première fois qu'on aurait fait aux diaconesses le reproche d'être trop modestes, de se faire trop oublier, de laisser dire aux autres — qui ne le disent peut-être pas assez — que dans toutes les branches de leur activité, elles font œuvre bonne et utile ?

Parlons donc, non si vous le voulez, en votre nom, mes chères sœurs, mais au nom de nos malades, dont j'ai le plaisir de reconnaître quelques-unes dans cette enceinte, venues sans doute pour témoigner de leur satisfaction et de leur reconnaissance. Je crois que je leur ferai plaisir en exprimant tout haut ce qu'elles pensent tout bas.

Elles ne savent pas tout cependant. Beaucoup ignorent que la division de chirurgie de la Maison de santé est de création relativement récente. Il me souvient, et il vous souvient, à vous aussi, anciens amis de l'œuvre, du temps où rien n'exista de la belle installation actuelle.

C'était dans une des chambres de l'étage supérieur de la Maison de santé, quelques-unes à un, la plupart à deux lits, que l'on plaçait les malades atteintes d'affections chirurgicales.

Une de ces chambres était réservée pour les opérations et aménagée, tant bien que mal, à cet effet.

Lorsque je fus chargé du service, en 1880, si je ne me trompe, succédant à mon maître, M. le Dr Labbé, je m'accompagnais d'abord de ce pis-aller. Mais, à mesure que dans mes salles de l'hôpital Saint-Antoine, suivant le courant du jour, j'améliorais mon outillage et prenais mieux toutes les précautions au

jourd'hui jugées indispensables au succès d'une opération, plus je me morfondais en voyant que, dans ma petite succursale aux Diaconesses, je restais au-dessous de ma tâche, n'osant entreprendre, faute du nécessaire, aucune opération de grande chirurgie.

Aussi ne tardai-je pas à lancer l'idée que nous devions ici, comme dans nos hôpitaux, avoir une salle d'opérations modèle, et quelques chambres attenantes, exclusivement réservées à la chirurgie, nous permettant d'agir en toute sécurité.

Vous étonnerai-je en vous disant que mon vœu trouva immédiatement écho? Sous les dehors dont j'ai dit la modestie, les diaconesses cachent un cœur haut placé, que les difficultés ne rebutent point.

Je ne veux nommer personne, pas même les généraux et officiers — en jupons — qui menèrent le bon combat. Quelques-unes, mais de leur bourse, jusqu'au jour où le nerf de la guerre étant mencée en septembre 1893, elle était achevée et inaugurée en novembre 1894.

Nous eûmes la bonne fortune d'avoir, pour diriger cette construction, un architecte aussi aimable qu'intelligent et avisé, M. Vieux, qui, ne se croyant pas la science infuse, voulut, avant d'entreprendre cette œuvre un peu spéciale, aller chercher conseil à Paris et à l'étranger et même auprès des médecins de la Maison.

Ainsi documenté, il créa le beau local que vous connaissez tous et qui mérite le nom que je viens de lui donner, il y a un instant, celui de service modèle.

Je ne le décrirai pas. Je rappelle seulement que, à côté de la salle d'opérations qui fait l'admiration de tous les médecins étrangers auxquels je suis heureux et fier de la montrer, s'alignent trois chambres de malades, le logement de la surveillante et des sous-surveillantes, et les annexes, vestiaire, salle de bains, office, etc., le tout avec sol dallé d'un lavage facile, un ameublement simple mais suffisant, sans tapis ni rideaux, des murs peints à l'huile, un calorifère distribuant également partout la chaleur, voire même, à l'une des extrémités, sur la demande des dames du Comité, un escalier en fer assurant une issue en cas d'incendie! J'ajoute que, comme dans tous les services de ce genre bien compris, la salle est presque nue, ne contenant que

l'indispensable, tandis que, dans une pièce à côté, sont réunis tous les appareils nécessaires à la stérilisation de l'eau, des objets de pansement et des instruments.

Voilà le cadre. — Voyons quels sont les personnages qui s'y meuvent, infirmières, malades et chirurgiens.

Opérer n'est pas tout. Il faut avant, pendant et après l'intervention, et surtout lorsque, son œuvre faite, le chirurgien doit s'éloigner, des soins incessants et intelligents, visant non seulement les malades, mais les mille détails que comporte la bonne marche d'un service de chirurgie. Nous avons eu la bonne fortune de trouver, dès le premier jour, l'aide que nous souhaitions, puis, lorsque notre première dut se retirer, en celle qui nous assiste aujourd'hui, la meilleure continuatrice de l'œuvre commencée. A côté d'elle, de jeunes élèves qui, en nous rendant service, font elles-mêmes leur éducation de gardes-malades. Dès le début, nous avions le sentiment qu'avec une pareille organisation les chosesiraient bien.

Les malades, ai-je besoin de le dire, ne firent pas défaut. Les places dont nous disposons ne sont pas assez nombreuses pour qu'il nous soit possible de faire appel, pour les remplir, aux bonnes volontés de tous les médecins de Paris. Notre recrutement se fait de lui-même, — à Paris, dans toute la France protestante, parfois même à l'étranger, — particulièrement pour les malades appartenant à une classe peu fortunée de la société, d'autant plus à plaindre qu'elles doivent conserver les dehors de l'aisance; votre généreux accueil est pour elles doublement un bienfait. De plus pauvres, pour qui la faible pension à payer est encore une trop lourde charge, ont pu cependant être admises, grâce à votre charité ingénieuse qui a su, quand il y avait lieu, tourner la difficulté.

Quelques malades, enfin, plus favorisées du sort, qui auraient pu trouver asile dans des maisons plus luxueuses, ou plus à la mode, ont tenu, en nous donnant la préférence, à nous témoigner leur sympathie et leur confiance. Je les en remercie en votre nom.

Ces dernières, sans jamais les écarter, vous n'avez rien fait pour en augmenter le nombre, vous souvenant que votre œuvre est surtout humanitaire, et votre principal souci ayant toujours été de venir en aide aux humbles et aux petits. Personne je crois ne saurait vous en blâmer.

Reste à dire un mot des opérations.

Longtemps je fus seul et je le suis encore en titre, avec l'aide, pour le côté médical de nos malades chirurgicaux, de mes dévoués collègues Galliard, Barbe et André Morin. Puis, peu à peu, soit dans des moments de presse, ou lorsque, comme l'an dernier, j'ai eu recours soit à mon distingué collègue et assistant de Saint-Antoine, M. le Dr Arrou, soit à mon neveu, actuellement chirurgien des hôpitaux, le Dr Robineau, qui porte un nom cher aux protestants, soit encore à mon fils, le Dr Fernand Monod, ou à mon ancien interne, le Dr Bonnel qui, établi dans le quartier, veut bien en mon absence répondre à tous les appels qui lui sont adressés. Je ne dois pas oublier de mentionner l'aide intelligente et dévouée de mes internes à Saint-Antoine, apportée au cours des opérations et dans les jours qui suivent, véritable service de garde qui, pour la surveillante comme pour moi-même, est une sécurité et un repos d'esprit.

Je rappelle enfin que mon ancien élève, M. le Dr Furet, spécialiste dont la valeur est connue, a bien voulu se charger des soins à donner aux malades atteints d'affections du nez, des oreilles ou de la gorge.

Si vous voulez, d'autre part, vous souvenir que M. le Dr Landoit, succédant au regretté Dr Moricand, préside de son côté à une consultation pour les maladies des yeux, vous reconnaîtrez que le service de santé des Diaconesses peut parer à tous les cas imaginables de la médecine ou de la chirurgie, les accouchements exceptés.

Ainsi outillés qu'avons-nous fait? Notre registre d'opération porte mention, depuis le 2 novembre 1894 jusqu'à ce jour, de 224 interventions chirurgicales, dont beaucoup de première importance. Vous en jugerez par le court résumé suivant:

Opérations sur les organes contenus dans l'abdomen (intestins, appendice, foie, rein, utérus, ovaires, trompes)	58 cas.
Ablations de tumeurs, amputations du sein, extirpations de ganglions	36 —
Opérations sur les os et articulations	23 —
Amputations (cuisse, avant-bras)	2 —
Opérations sur les organes génitaux externes et l'anus	26 —
Abcès et phlegmons	41 —
Opérations sur le nez, l'oreille et la gorge	9 —
Interventions diverses	29 —
	224 cas.

Sur ce total de 224 cas, nous avons eu le regret d'enregistrer 11 morts, c'est toujours trop. Mais ne faut-il pas malheureusement compter avec certains cas graves contre lesquels les efforts de la chirurgie demeurent impuissants! Cela étant, et par comparaison avec les résultats obtenus dans les meilleures cliniques hospitalières, nous devons reconnaître que les nôtres sont encourageants. Sachons nous en réjouir, sans nous en enorgueillir cependant, car, ici plus qu'ailleurs, nous aimons à nous approprier le mot de l'un des princes de la chirurgie, du huguenot Ambroise Paré: « Je le pausay, Dieu le guarist. »

Après un nouveau cantique, M. Alf. Casalis, missionnaire, relève avec beaucoup de chaleur le côté modeste et silencieux du dévouement des diaconesses. Il les félicite de pouvoir travailler sans faire parler d'elles, et les encourageant à mettre toute leur confiance en celui qui les garde, il leur rappelle cette belle parole: « Dieu regarde tranquillement du haut de sa demeure. »

M. le pasteur Rivoire, de Turin, parle de l'évangélisation en Italie, et M. le missionnaire Chazel donne quelques détails sur la léproserie de Manankavaly et sur l'œuvre bienfaisante que font au milieu des Malgaches les diaconesses protestantes.

La séance se termine par une prière de M. le pasteur Bonnet, de l'Église du Luxembourg.

La collecte faite pendant le chant d'un cantique a rapporté la somme de 305 francs.

A 5 heures, repas annuel, offert par les dames du Conseil; puis, le soir, sous la présidence de M. G. Appia, réunion familiale, à laquelle prennent part plusieurs pasteurs et amis de l'Œuvre.

Ainsi finit cette belle et bonne journée.

# AVIS AUX FEMMES CHRÉTIENNES

QUI VOUDRAIENT DEVENIR DIACONESSES

## ART. 41 DES STATUTS.

Toute personne désireuse de devenir diaconesse, doit correspondre tout d'abord avec la Direction ou le Pasteur président (1), en adressant les pièces suivantes :

1<sup>o</sup> Une *demande d'admission* contenant la déclaration qu'elle connaît et admet les principes de l'Œuvre, et se soumet aux règlements;

2<sup>o</sup> Son *acte de naissance*;

3<sup>o</sup> L'*attestation d'un pasteur* rendant témoignage à sa conduite, à son caractère et à sa piété;

4<sup>o</sup> Un *certificat médical*, attestant qu'elle est vaccinée et qu'elle jouit d'une bonne santé;

5<sup>o</sup> L'*assentiment de ses parents ou tuteurs*, à moins qu'elle ne soit veuve depuis un an au moins, ou âgée de vingt-cinq ans révolus.

Elle doit, de plus, faire preuve d'une *instruction primaire* suffisante et n'être âgée ni de moins de dix-huit ans, ni de plus de trente-cinq.

L'admission est prononcée en séance du Conseil sur préavis de la Direction. Toutefois, la Direction se réserve de n'accorder le titre d'*Elève diaconesse* qu'après un stage dont elle fixe la durée.

Toute personne admise par le Conseil est tenue d'apporter un trousseau suffisant, dont la liste lui sera communiquée, et dont l'entretien est à sa charge.

Il ne peut être fait d'exception aux conditions ci-dessus que sur une délibération expresse du Conseil.

L'Institution reçoit, à titre de *stagiaires*, quelques jeunes filles qui voudraient s'y former aux soins du ménage ou faire un apprentissage de gardes-malades.

(1) On est prié d'affranchir les lettres, et de les adresser à la Direction de l'*Institution des Diaconesses*, 95, rue de Reuilly, à Paris.

Pour les envois d'argent, à Mademoiselle S. Roulet, diaconesse comp-

## PATRONAGE DES LITS DE LA MAISON DE SANTÉ

Le patronage d'un lit à la Maison de santé est de 1 fr. par jour, 365 fr. par an.  
Le lit gratuit..... 2 fr. 730 fr.  
Une association de 15 personnes donnant chacune 25 francs réunit la somme nécessaire pour patronner un lit.

En doublant ce nombre, le lit est rendu gratuit.

Une même personne peut avoir plusieurs patronages.

### Le lit patronné.

Le patronage, par jour	1 fr.	Total
La malade ou le pro- tecteur paie .....	1 fr.	
La caisse de l'Institu- tion fournit.....	1 fr.	

### Le lit gratuit.

Le lit gratuit produit par jour.....	2 fr.	Total
La caisse de l'Institu- tion fournit.....	1 fr.	
Par ce moyen, la malade indigente peut être reçue gratuitement.		

Nous rappelons à nos souscripteurs, d'une manière particulière, le patronage des lits de la Maison de santé.

LIT n° 1.	LIT n° 2.	LIT n° 3.
Lit gratuit.	Lit gratuit.	Lit gratuit.
Par souscriptions.	Par souscriptions.	Par rentes et souscriptions.
1 Bonne de Neuflize 25	1 Mme Démarest, Maur. 24	1 Rentes de Mme La- bouchère-Mallet. 72
2 Mme Kinen 24	2 MM. Durst, Marc 24	2 —
3 La même 24	3 Bartholoni, Anat. 24	3 —
4 Mme Hubert, Alfred 24	4 Bartholoni, Fern. 24	4 M. et Mme Mallet Tb., en souvenir de Ber- nard Mallet. 24
5 Mme Lamouroux 24	5 Mme Morin, Odette 24	5 Les mêmes 24
6 La même 24	6 Bonne Bartholdi 24	6 Les mêmes 24
7 Mme E. Joly de Bammec- ville, en souvenir de la Bonne Léon de Bussière 24	7 La même 24	7 Les mêmes 24
8 La même 24	8 La même 24	8 Les mêmes 24
9 La même 24	9 La même 24	9 Les mêmes 24
10 Mmes Vianelli 24	10 Mme de Monbrison, G. 24	10 Les mêmes 24
11 Béard 24	11 MM. Kraft, Hugo 24	11 Les mêmes 24
12 La même 24	12 MM. Kraft, Edouard 24	12 Les mêmes 24
13 Mme Plan 24	13 Bionne 24	13 Les mêmes 24
14 Mme Naville, Eugène 25	14 Mme Bionne 24	14 Les mêmes 24
15 La même 25	15 —	15 Les mêmes 24
16 La même 25	16 —	16 Les mêmes 24
17 La même 25	17 —	17 Les mêmes 24
18 M. et Mme Chanu, Aug. 24	18 —	18 Bon et Bonne de Gabrol 24
19 Les mêmes 24	19 —	19 Les mêmes 24
20 M. Chanu, L. J. 24	20 —	20 Les mêmes 24
21 Mme Vandertaelen 24	21 —	21 Mme Mallet, Edouard 24
22 Mme Bonnet 25	22 —	22 M. et Mme Mallet, G. 24
23 —	23 —	23 Mme Schlumberger, G. 24
24 —	24 —	24 Bon Mallet et famille en souv. de Mme Mallet 25
25 —	25 —	25 Les mêmes 25
26 —	26 —	26 Les mêmes 25
27 —	27 —	27 Les mêmes 25
28 —	28 —	28 Les mêmes 25
29 —	29 —	29 Les mêmes 25
30 —	30 —	30 Les mêmes 25

26	Les mères	fr.	25	Le même	fr.	24	Le même	fr.	25	Le même	fr.	24	Le même	fr.
27	Les mères	22	23	Le même	24	13	Mme Delabre	24	25	Le même	25	3	Le même	160 fr.
28	Les mères	24	23	Le même	24	14	M. Ad. Morin	25	25	M. le Ch. et Mme la G. <sup>ee</sup>	26	4	Le même	
29	Les mères	24	24	Le même	25	15	Mme de la Tremoie	24	27	Aug. de Portalets	25	5	Le même	
30	Les mères	24	25	Le même	25	16	Mme E. Raoul Duval	25	28	Les mêmes	25	6	Rentes	
31	Les mères	24	26	Le même	24	17	Mme Jost de Stasi	120	29	Mme L. C.	25	7	M. et Mme Ernest Lehr	24
32	Les mères	24	27	Le même	24	18	Mme de Stasi	120	30	Mme Sarrasin-Bontems	25	8	Les mêmes	24
	Les mères	24	28	Le même	24	19	Mme Holstein	120	30	Mme W. de Bily	120	9	Mme Merlin	24
		24	29			20			11	M. et Mme P. Schmidt		11		
LIT n° 11.						21			12	Mme Pergeline		12		
LIT n° 4.						22			13	La même		13		
Lit gratuit.						23			14	Fondation de Mme Benz		14		
Fondation de						24			15	Mme la Bonne de Blonay en		15		
Mme SCHNEIDER, Eugénie Rentes	fr.	720	1	Rente de Witt de Triqueti	fr.	16			16	souvenir de Mme Marracci		16	La même	
			2	—		17			17	730 fr.		17	La même	
LIT n° 5.			3	—		18			18			18	La même	
Lit gratuit.			4	—		19			19			19	La même	
Fondation de			5	—		20			20			20	Fondation de Mme Hey	
M. et Mme KRONHEIMER, en souvenir de leur fille Hélène Rentes	fr.	732	6	Léon Gros Mme Melon-Mirabaud	fr.	23			21			21	denreich	14
			7	—		23			22			22	Mme Locker.	25
			8	Mme Melon-Mirabaud	fr.	28								
			9	Rentes Roy-Mirabaud	fr.	18								
			10	Rente J. Renuet	fr.	18								
			11	Rente H. Wälbaum	fr.	25								
			12	—		15								
			13	Aug. Dassier	fr.	62								
LIT n° 6.			14	Rente Wateau	fr.	—								
Lit patronné.			15	—		—								
Fondation de			16	—		—								
Mme MAURENQ Rentes	fr.	363	17			—								
			18			—								
LIT n° 7.			19			—								
Lit gratuit.			20			—								
Par souscriptions.			21			—								
1 Mme Hartmann, Henri fr.			22			—								
2 de Rouvillé, Fred. 24			23			—								
3 Dollfus-Davillier 24			24			—								
4 Odier, Edmond 24			25			—								
5 La même			26			—								
6 La même			27			—								
7 La même			28			—								
8 La même			29			—								
9 Mme Pannier, Blanche 12			30			—								
10 Mme Thierry, Marguerite 24			31			—								
11 de Witt, Jean 24			32			—								
12 de Boisselle 24			33			—								
13			34			—								
14			35			—								
15			36			—								
16			37			—								
17			38			—								
18			39			—								
19			40			—								
20			41			—								
21			42			—								
22			43			—								
23			44			—								
			45			—								
			46			—								
			47			—								
			48			—								
			49			—								
			50			—								
			51			—								
			52			—								
			53			—								
			54			—								
			55			—								
			56			—								
			57			—								
			58			—								
			59			—								
			60			—								
			61			—								
			62			—								
			63			—								
			64			—								
			65			—								
			66			—								
			67			—								
			68			—								
			69			—								
			70			—								
			71			—								
			72			—								
			73			—								
			74			—								
			75			—								
			76			—								
			77			—								
			78			—								
			79			—								
			80			—								
			81			—								
			82			—								
			83			—								
			84			—								
			85			—								
			86			—								
			87			—								
			88			—								
			89			—								
			90			—								
			91			—								
			92			—								
			93			—								
			94			—								
			95			—								
			96			—								
			97			—								
			98			—								
			99			—								
			100			—								
			101			—								
			102			—								
			103			—								
			104			—								
			105			—								
			106			—								
			107			—								
			108			—								
			109			—								
			110			—								
			111			—								
			112			—								
			113			—								
			114			—								
			115			—								
			116			—								
			117			—								
			118			—								
			119			—								
			120			—								
			121			—								
			122			—								
			123			—								
			124			—								
			125			—								
			126			—								
			127			—								
			128			—								
			129			—								
			130			—								
			131			—		</						

LIT n° 33. Lit gratuit. Fondation de M. et Mme METTEAL-PORTAU. Rentes 730 fr.	LIT n° 38. Lit gratuit. Fondation de Mme COTTIER, Marguerite. Rentes 675 fr.	LIT n° 42. Lit patronné. Fondation de Mme Ph. Hottinguer. Rentes 472 fr.
LIT n° 34. Lit gratuit. Fondation de M. et Mme METTEAL-PORTAU. Rentes 730 fr.	LIT n° 39. Lit patronné. Par souscription. M. et Mme Crouzel 365 fr.	LIT n° 43. Lit patronné. Fondation de Mme P. Rentes 365 fr.
LIT n° 35. Lit gratuit. Fondation de La Bonne de FRUCHIÈRES. Rentes 735 fr.	LIT n° 40. Lit gratuit. Par souscription. M. Ed. Berthoud et ses en- fants, M. Paul et Mme Ma- deleine, en souvenir de Mme Berthoud. 750 fr.	LIT n° 44. Lit gratuit. Par souscription. Mme Théodore Harth 730 fr.
LIT n° 36. Lit patronné. Fondation En souvenir de Mme Blanche MONNIER, ses frères L. et A. Rentes 351 fr.	LIT n° 41. Lit gratuit. Fondation de M. Jules MÜLLER, de Ver- sailles 694 fr.	LIT n° 45. Lit gratuit. Par souscription. M. et Mme de Juge de Mon- tespiou 730 fr.
LIT n° 37. Lit gratuit. Par souscription. En souvenir de Mme Berthe Dollfus 730 fr.	LIT n° 46. Lit gratuit. Fondation de Mme Ch. Goguel, en souvenir de M. Goguel 730 fr.	LIT n° 46. Lit gratuit. Fondation de la Bonne BARTHOLDI-WALTHER. Rentes 300 fr.

#### ENTRETIEN DU SERVICE DE CHIRURGIE

M. le Dr Ch. Monod.  
Legs de Mme E. Levray.  
M. et Mme Vollet, en souv. du séjour de Mme Zopff. 60 fr. 50 fr. 75 fr.

## ŒUVRE DE CORRECTION PATERNELLE

### Retenue et Disciplinaire.

Les jeunes filles de la Retenue et du Disciplinaire sont confiées à notre Institution par leurs parents, par leurs protecteurs ou par l'Administration pénitentiaire.

L'âge d'admission est de treize à vingt ans pour la Retenue; de sept à treize ans pour le Disciplinaire.

Le prix de la pension dans l'un ou l'autre de ces établissements est de 25 francs par mois, plus 25 francs de droit d'entrée, une fois payés, représentant l'usage du tressus, quelle que soit la durée du séjour.

Une association de douze personnes, donnant chacune 25 francs par an, constitue la somme nécessaire pour une place gratuite.

Le nombre des places est de cinquante-cinq pour les deux divisions.

### PATRONAGE

1. Cellule parisienne.	3. Cellule parisienne.	5. Cellule suisse.
Fondation de la Bonne BARTHOLDI-WALTHER.	Souscriptions	Anonyme 300 fr.

Rentes 300 fr.	1 M. Mallet, Frédéric 25 fr. 2 Mme Bérard, Edouard 25 » 3 Bonne de Neuflize 25 » 4 Mme Cottier 25 » 5 Mme Mallet, Henri 25 » 6 Anonyme 25 »
----------------	--

175 fr.

Il manque 6 patrons.

### 2. Cellule parisienne.

#### Souscriptions

1 Bonne Bartholdi 25 fr. 2 La même 25 » 3 Mme Lutscher 24 » 4 Mme Dollfus-Davillier 24 » 5 Bonne de Berckheim 25 » 6 Mme Hartmann, H. 25 » 7 Mme Hartmann, F. 25 »
--

174 fr.

Il manque 5 patrons.

### 4. Cellule alsacienne.

#### Souscriptions

1 Mme de Monbrison, G. 25 fr. 2 Mme de Jancourt 25 » 3 G. de Pourtalès, 25 » 4 G. de Pourtalès, Edmond 25 » 5 Mme E. J. de Bam- meville, en souv. de la Bonne Léon de Bussière 25 » 6 Bon Hottinguer 25 » 7 Mme André, Alfred 25 » 8 M. de Bammerville de Bussière 25 » 9 M. N. Johnston 25 »
---

225 fr.

Il manque 3 patrons.



INSTITUTION DES DIACONNESSES DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE. — 95, rue de Reuilly, Paris.

RECETTES	DU 1 <sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1902	DÉPENSES
En caisse de 1901 (part de 1102 <sup>fr</sup> )	19.008 30	Impôts : Taxe d'abonnement ..... 8.125 35 — sur le revenu ..... 4.265 25 { 13.459 50
Vente (part de 1102 <sup>fr</sup> )	22.770 25	— Contributions et timbre, ..... 6.067 90 {
Souscriptions : Paris, ..... 4.965 55	28.903 10	Assurances et eau ..... 1.750 35 Traitements, honoraires, gages, étrangères, ..... 7.747 85
— Province ..... 1.847 30		Entretenir du personnel de l'Œuvre ..... 15.750 25
Maison de santé. — Lits gratuits par fondation, rentes ..... 13.236 50		Frais de bureau, impression, collecte, téléphone ..... 2.542 25
— — — — — par souscription, rentes ..... 13.486	46.634 50	Soldes des réparations de 1901 ..... 7.361 50
— — — — — Diaconat réformé, rentes Forbes et allocation ..... 2.800 <sup>b</sup>		Travaux neufs, ..... 6.636 25
— — — — — Journées Payantes ..... 17.172 <sup>b</sup>		Entretenir des bâtiments, ..... 8.368 25
Correction paternelle : Revenues et Disciplinaire, Pensions par les parents ou les protecteurs ..... 7.677 60	13.280 35	— et renouvellement du mobilier, ..... 1.500 30
— — — — — Une place par fondation : Rentes 300 <sup>b</sup>		du litige, de la literie ..... 1.675 50
— — — — — Trois places par souscription : Rentes 843 <sup>b</sup>		— ..... 48.606 25
— — — — — Préfecture de police, Pensions et indemnité ..... 2.579 60		908 25
— — — — — Travail de couture ..... 1.875 15		2.526 55
Pensions diverses et cas d'hospitalité ..... 4.314 <sup>b</sup>		16.350 70
Diakonesses placées et gardes-malades en ville ..... 15.512 <sup>b</sup>		971 05
Rentes destinées aux frais généraux ..... 7.450 25		11.684 25
Intérêts des sommes déposées chez MM. Hottiger et Cie, rente Pelet à servir au Comité du Refuge, ..... 4.312 <sup>b</sup>	390 05	Secours aux pauvres en bons de nourriture ..... 3.600 25
— — — — — rente Lestaign à servir au Comité des Malades ..... 173 <sup>b</sup>		Maison de santé, honoraires des médecins, pharmacie, etc. ..... 9.282 75
Part du Refuge à l'impôt sur le revenu ..... 510 <sup>b</sup>	5.832 05	Frais de voyage, voitures, omnibus, ..... 1.309 55
Part du Livron à l'impôt sur le revenu ..... 611 05		Œuvre des prisons : Clemont, ..... 550 25
— — — — — aux contributions ..... 101 <sup>b</sup>		Paye aux Comités du Refuge et des Malades ..... 4.485 25
— — — — — à la taxe d'abonnement ..... 11.100 <sup>b</sup>	16.335 65	Versé à la Caisse de Retraite ..... 6.000 25
Recettes extraordinaires : Souvenirs ..... 235 65		Achat de 1/40 francs de rente 3 % (leg. Dohier) pour les Dames ..... 4.087 90
— — — — — Leg. Picard ..... 5.000 <sup>b</sup>	10.000 <sup>b</sup>	Versé au compte des Dames Pensionnaires, arrêverages ..... 140 50
Emprunt à la Caisse de Retraite ..... 1.689 06		Achat de 7 francs de rente 3 %, (Legs Picard) ..... 235 65
Déficit au 31 décembre ..... 169.407 95		Total..... 169.407 95

S. ROULET, diaconesse comptable.

On est prié d'adresser les dons ou paiements à Mademoiselle S. ROULET, diaconesse comptable, 95, rue de Reuilly, Paris.

ÉCOLE DE CROZAT-LIVRON (DROME)

Exercice 1902

RECETTES	DU 1 <sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	DÉPENSES
En caisse, à Paris ..... 632 55	626 40	Contributions et assurance ..... 223 80 Impôt sur le revenu ..... 101 <sup>b</sup> { 439 80
— à Livron ..... 63 95		Taxe d'abonnement ..... 115 <sup>b</sup> {
Rente 3 % ..... 750 <sup>b</sup>		Honoraires de la diaconesse ..... 400 <sup>b</sup>
En souvenir de Mme le Prez ..... 355 <sup>b</sup>		— des deux institutrices ..... 775 <sup>b</sup>
Les Dames du Conseil ..... 525 <sup>b</sup>		Gages de la bonne ..... 297 <sup>b</sup>
Allocation de la Société pour l'av. de l'Instruction primaire ..... 450 <sup>b</sup>		Journées d'ouvrages ..... 60 75
Pensions ..... 1.112 <sup>b</sup>		Réparation et entretien des bâtiments ..... 79 20
Femmes de la prairie ..... 377 40		— du mobilier ..... 30 80
Dons ..... 80 <sup>b</sup>		Nourriture, blanchisserie, ..... 1.048 75
		Chuiffage et éclairage ..... 152 80
		Fournitures et récompenses de classe ..... 202 50
		En caisse : à Paris ..... 886 85 { 949 20
		— à Livron ..... 52 85 {
		4.345 80
		En caisse : 940 fr. 20. .... { 52 fr. 35 à Livron. 896 fr. 85, à Paris.

S. ROULET,  
Diaconesse comptable.

— 45 —

— 45 —

# LISTE DES DONATEURS ET SOUSCRIPTEURS

EXERCICE 1902

## PARIS

Le Diaconat de l'Église réformée.....	800 fr.
Le Consistoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg.....	200 "
La Banque de France.....	500 "
La Compagnie d'Assurances générales.....	1.000 "
La Compagnie d'Assurances Nationale-Vie.....	200 "
La même, — Incendie.....	200 "
Collecte à la séance annuelle.....	532 05
Collecte à la réception de 4 diaconesses.....	135 55
Collecte à la séance d'adieux de sœur Gerhardt.....	62 35
Collectes du samedi.....	125 70
Produit des troncs et collectes au service du dimanche.....	118 60
Comité des enfants.....	100 "

Anonymous	500 fr.	Aascher	5 fr.
Id.	100	Audebez, Mme Ernest	5
Id.	100	Audeoud, Mme Th.	10
Id. pour constructions	100	Auffin, Ord et Cie	20
Id.	40	Ayerst, Mles	10
Id.	5	Babin, Mme	
Id.	5	Bach, pasteur	5
Id.	5	Bacot	5
Id.	5	Bainier, M. et Mme	10
Id.	5	Bär, M. et Mme	5
Id.	5	Barafot, Mme	20
Id.	2	Barbe, Dr et Mme	5
Id.	2	Barbey, Mme	10
Id.	2	Barbier, Mme	5
Id.	2	Barth, A.	5
Id.	2	Barth, Mme	10
Id.	1	Bartholdi, Bonne	5
Abauzit	20	Bartholdi, Amédée	300
Abbadie, Mme d'	20	Bartholoni, F.	100
Achard, Mme Ed.	20	Barre, Eugène	50
Achard, Mme	2	Barry, Mle	25
Achard, M. et Mme M.	5	Basset, Mme A.	3
Adelwärd, Baronne d'	50	Baudoin, Mme	10
Agassis, M. et Mme E.	5	Baudoin et Nègre, Mmes	5
Albanel, Mme	5	Baume, M. et Mme Ch.	7
Aldebert, Mme	5	Bauerkeller	20
Aléon, Mme	2	Bayard, M. et Mme	5
Allier, M. et Mme	6	Beigbeder, M. et Mme	10
Allouon, Mme	10	Belugou, Mme	20
Amaudruz, Mme	5	Belly, Mme	5
Amey, Mme	5	Benham, M. et Mme	10
Amstutz, Mme A.	1	Benner, M. et Mme Jean	40
Amyot, Mme	5	Benoiste, Mle	5
Andecy, M. et Mme M. d'	10	Bérard, Mme Paul	10
Anderson, Dr	10	Bérard, Mme Louis	10
Andiran, Mme d'	10	Bérard, Mme Ed.	120
André, Mme A.	300	Bérard, M. et Mme Phil.	100
Andrieu, Mme Vve	10	Béranger, Mme	5
Andrieux, M. et Mme	20	Berkheim, Bonne de	40
Anthoni, M. et Mme	10	Berger, Mme Georges	10
Appel, M. et Mme	5	Berger, Mme Michel	2
Mme Stammier	5	Berger, Mme don extra	17
Arboux, pasteur	5	Berger, Mme	5
Arthaud, M. et Mme	10	Berger, Dr et Mle	5
Argillet, Mme	10	Bernard, Mme	20
Arlenspach, Mme	10	Bernard, Mme Maurice	5
Armand-Delille, Mme	7	Bersier, Mme	20
Armand-Delille, Mme E.	10	Bert, Mme Paul	5
Arnbruster, Mme M.	10	Berthoud, Mme	5
Assegond, Mme	5	Bertrand, Mmes	5
		Bertrand, E. pasteur	5

Bourdil-Pelletreau M. et Mme	10 fr.	Certeux	5 fr.
Bourlon de Sarty, Mme	20	Chabrières-Arlès, Mme de	10
Boussi, Mme	5	Chabrières-Fraissinet,	
Boutmy, Mme	5	Chalons, Mme	20
Boussingault, Mme	10	Chalmandrey, Mle	10
Boutrais, Mme	10	Chambure, de	2
Bontron, Mle	2	Chamot, Mme	20
Braeunig, M. et Mme	5	Chau, M. et Mme A.	10
Brand, Mme Marie	2	Chaper, M. et Mme M.	5
Braillard, Mme	5	Charbonnier, Mle	5
Braun Mme	5	Charon, Dr et Mme	20
Braun Mme	3	Chatel Mme	5
Breitel, Mme	5	Chatenet, Mme	5
Bretou, Mme	5	Chatoney, Mme Eug.	20
Breyer, Mme	2	Chatoney, M. et Mme H.	20
Briet, Mle	3	Chauffert, Mme L.	
Briey, Mme	5	Chauvet, M. et Mme	15
Broca, Mme P.	5	Chavannes, M. et Mme	
Broca, Mme G.	5	Ed.	20
Brouzet, Mme	50	Chazal, pasteur	5
Braiguirolles, Mme	10	Chefils, Mme Vve	5
Brunet, M. et Mme	5	Choquet, Mme	5
Brunet, Mme A.	3	Christinet	5
Bruneton, Mme	10	Claparède, M. et Mme	10
Bruniquel, Mme	10	Clausonne, M. et Mme	
Brunoff, Mme de	5	F. de	10
Brunnarius M. et Mme	5	Clausonne, Mme A. de	5
Brunnarius Mme	5	Clavel, Mme	5
Brylinski, Mme	5	Clerc, Mme	5
Bubel, Mme	2	Clermont, Mme Ph. de	10
Buhler Mle	10	Clermont, Mme H. de	5
Buismann, M. et Mme	20	Clot	3
Buisson, Mme F.	5	Cochet, M. et Mme	5
Bungener, Mme L.	5	Coclin, Mme Vve	2
Bungener, Mme F.	10	Collart, Mme	10
Burckhardt, E.	10	Coldstream, Mle	5
Burckhardt, Miles	10	Combes, M. et Mme	5
Burkel, Mme	5	Combes, Mme Vve	5
Burton, Mme	10	Comte, Mle	10
Buscarlet, M. et Mme	20	Comte, M. et Mme	10
Buttner-Thierry, M. et Mme		Coninck, Mme F. de	10
Buttner, Mme Alf.	10	Contamin, Mme	5
Cabantous, Abel	2	Coppinger, Mle	5
Cabrol, Bon et Bonne de	40	Cordey, pasteur et Mme	5
Caesar, Ch.		Cornud, Mme D.	2 50
Caldaïrou, Mme	3	Coste, G. et Mme	30
Caldesaignes, Mle	2	Cotest, Mles	5
Cambefort, Mme	10	Cottet, Mme	200
Canet, Mme	5	Cottier, Mme M.	25
Capeaumont M. et Mme	30	Cottignies, Mme	3
Carayon, Mle	5	Cottin, Mme Vve	3
Carlihan, Mme	20	Coulon, Mme	5
Carnichâel	20	Coulon, Mme	5
Carb, Dr	5	Courtois, Mme Aug. et	
Cart, M. et Mme	3	M. et Mme Henri	40
Cartigny, M. et Mme	3	Courval, Vtesse de	20
Cartigny, Mme (de Ver-		Courvoisier, M. et Mme	
non	2	J. L.	5
Catoire, Mme	5	Courrayer, Mle B.	2 50
Gauchois, Mme	5	Cousin, Mme Jean	5
Cauzandey, Mle	2	Cousin, Jules	2
Cavaillé, Mme	5	Cousin, Mme	5
Cavaillé, Mme Louis	10	Couve, pasteur	50
Cazalet, Mme	2	Cramer, M. et Mme H.	100
Cazelles, Mme Jean	5	Cressel, pasteur	5
Cazelles, Mme Emile	5	Croiseau, Mme	10
Cumming	10	Croll, Mme	5
		Crosse, Mme Vve	20
		Crouzet, M. et Mme	5
		Cumming	10

Damiron, M. et Mme	3 fr.
Danjoy, Mme	5
Daras, Mme	2
Dauphin, Mme	5
Daussant, Mme	1
Davenport-Wheeler,	
Mme	50
David, M. et Mme	3
Decaze, Bonne	5
Décoppot, Mme	3
Decoppet, past. et Mme	10
Degousse, M. et Mme	20
De Jarnac Mme	100
De Jarnac	20
Delarbre, Mme	3
Delassus, Mme	2
Delessert, M. et Mme	2
Delmas, M. et Mme E.	10
Deloche de Noyelles,	
Mme	
Delord, Mme	5
Délu, M. et Mme	5
Demmler, Dr	5
Denfert-Rochereau, Mme	10
Denfert-Rochereau, A.	10
Denis, Mme	10
Denis, Mme	10
Depré	5
Deschamps, Mme	5
Desgranges, Mme Vve	20
Desselle, Mme	2
Devilliers, Mle	5
Devoille, Mme	5
Devouction, Miles	5
Dhombres, Mme E.	5
Dhombres, Mme L.	5
Dieterle, Mme G.	5
Dieterlen, Mme	10
Dietrich, Ban de	10
Dietz, M. et Mme	10
Dobler, Mme	5
Dognon, Miles	10
Dolfus-Davillier, Mme	100
Dolfus, Alfred	20
Dolfus, Mme F.	20
Dolfus, Mme M.	10
Dormoy, Mme F. A.	5
Dormoy, Mle L.	5
Dormoy, H.	1
Douesnel, Mle	3
Drancourt	2
Draper, Georges	20
Dubasty, Mme Vve	5
Dubasty, Georges	5
Dubosc, Mme	5
Dubuit	1
Duchemin, Ad. past.	5
Duchemin, Mme	5
Duche, Mme	5
Dugas, Mme	4
La même, en souv. de la	
maladie de sa petite-fille	150
Dugoujon, M. et Mme	5
Duloup, Mme	2
Dumas, pasteur	5
Dumas, Mme L.	5
Dumas, Mme	5
Dumont, Mme	5
Duperrut	2

Dupontès, Mme 2 fr.  
Dupoux, Mme 10  
Dupuy, M. et Mme Ad. 5  
Dupuy, Mme A. 5  
Dupuy-Vernes, M. et Mme 10  
Dussaud, Mme 3  
Dussaud, Mme Ph. 5  
Dussaud-Roman, Mme 5  
Dutoit, avocat 2  
Duval, Mme E. Raoul 10  
Duval, Mme F. Raoul 100  
Duval, Mme V. 5  
Duval, André-Raoul, M. et Mme 10  
Duvernoy, Mme E. 2 50

Eberlin, M. et Mme 10  
Eberlin, J. 5  
Eckert, Mme 5  
Eckert, Mme Ed. 10  
Egly, Mme Jules 2  
Ehrhardt, Mme Vve 10  
Ehrmann, Mme H. 20  
Ehrmann, Mme Ed. 5  
Ehrmann, Mme 3  
Eichthal, Mme d' 30  
Eichthal, Mme W. d' 50  
Eisenmann, Mme 20  
Eissen, Mme Emile 10  
Eissen, Mme 5  
Eardin, Mme J. 10  
Elcké 5  
Enjalbert, Mme 2  
Engelhard, Mme 10  
Engammare 5  
Engel 20  
Engel, Mme Alfred 50  
Engel-Dollfus, Mme 20  
Epine, Mme de l' 10  
Erzbischoff, Mme 5  
Echassériaux, Béne 10  
Escoufier, Mme 3  
Esslinger, Mme 5  
Estrabaud-Heim, Mme 5  
Evans, Mme Th. S. 10

Fabre, Mme L. 5  
Fabre, M. et Mme J. 5  
Falconnet, Mme 5  
Falguerolles, Mme de 5  
Fallot-Le-Grand, Mme 25  
Fassiaty, M. et Mme 10  
Fauche, M. et Mme Ad. 20  
Fauche, Eug. 10  
Faucheu, Mme 2  
Fauchon, Mme 5  
Faupquet, Mme M. 100  
Faupquet-Lemaître, M. et Mme 100  
Faure, Mme 10  
Faure, Mme Jacques 5  
Faure, Mme Vve Alph. 3  
Fava, Mme 2  
Favarger, Mme 5  
Fayard, Mme 5  
Fayard, M. et Mme de 5  
Faye, M. de 5  
Férou, Mme Louis 20  
Ferrand, Mme 2

Ferry-Schützemberger, Mme 5 fr.  
Fesquet, Mme 2  
Février, Mme 4  
Fiscaline, Mme 2  
Fisch, A., pasteur 10  
Fischbacher 5  
Fines, M. et Mme Paul 3  
Flach, J. 5  
Flaux, Césee de 10  
Fleur, Miles 2  
Fligel, Mme 5  
Florentin, Mme 5  
Forget, Mme 5  
Fosse, Mme 5  
Foulc, 5  
Foulquier, O. 5  
Fournat, Mme 2  
Fournié, Mme V. 5  
Francillon-Rouville, Mme 5  
Franck, Mme 10  
Franklin, Alfred 5  
Frey, Mme E. 5  
Freiss, M. et Mme 5  
Frémoyer, Mme de la 10  
Fuchs, Mme E. 5  
Fuchs, Mme P. 5  
Gadagne, Désiré de 20  
GaiFFE, Mme G. 20  
GaiFFE, Mme 2  
Gaisser, Mme 5  
Gallay, Mme M. 4  
Galliard, Dr et Mme 20  
Galliard, M. et Mme E. 20  
Galtier, Mme 5  
Gamby, Mme 5  
Garbaye, Mme 2  
Garey, Mme 2  
Garnier-Hornung, Mme Vve 2  
Garnier, Miles 5  
Gary, Mme Vve 2  
Gastambide, Mme Eug. 20  
Gastambide, M. et Mme J. 20  
Gatiloff, Mme 5  
Gaubert, pasteur 5  
Gauckler, Mme 5  
Geffroy, Miles 5  
Geibel, Mme 3  
Genel, Mme 1  
Gencel, Mme 3  
Genier, Mme 3  
Gehrling, Mme 5  
Gérard, Amédée 10  
Gerber, Mme 10  
Gérente, Mme Ernest 5  
Germann, H. 5  
Gérvil, M. et Mme 2  
Girard, N. 5  
Girardet, Eug. 5  
Girardet, M. et Mme 2  
Gizon, Mme 3  
Glättli, Mme 5  
Godefroy, Mme 10  
Goetz, Mme 10  
Goguel, J., pasteur 20  
Goguel, M. et Mme Edm. 10  
Goguel, Mme Paul 10  
Gomant, M. et Mme 5  
Gonin, Mme 20 fr.  
Gosset, Mme 10  
Goulden, Mme E. 5  
Gout, pasteur et Mme 5  
Gout, S., pasteur 10  
Grand de Dédem, Mme 10  
Grand, Mme Edmond 10  
Grand Paul 10  
Grandidier, Mme J. 20  
Greig, pasteur 20  
Greiner 2  
Grimaux, Mme 5  
Grindelle, Mme F. 5  
Grindelle, Mme Paul 3  
Griolet, Mme G. 5  
Griset, Mme E. 40  
Griset, M. et Mme J. 20  
Gross, M. et Mme 5  
Gros-Hartmann, Ed. 20  
Gruel et Engelmann 5  
Gruner, Mme L. 10  
Gruner, Mme E. 10  
Guerre, H. 5  
Guêt et Cie 10  
Guignard, M. et Mme 5  
Guignard, Mme E. 2  
Guignot, Mme 10  
Guillaume, Mme 5  
Guillaume, Em. 1  
Guillerme, Mme S. 40  
Guillerme, Mme Ernest 3  
Guizot, Mme 10  
Gutig-Chevet, Mme 40  
Habert, Mme 2  
Haffner 10  
Hamel, Mme R. 2  
Hardy, M. et Mme 10  
Hariès, Mme 20  
Harlé, Mme E. 5  
Harlé, Mme Aug. 10  
Harrison 2  
Hartmann, Mme 30  
Hartmann, Mme 2  
Hartung, Mme L. 5  
Hartweck, Mme Vve 2 50  
Hatt, Mme 5  
Hausdorff, Mme 2  
Haussner, Mme 5  
Haussner, W. 5  
Heimann, Bon et Bonne de 5  
Heim, Miles 10  
Heinemann, Mme 3  
Heinemann, Miles 3  
Heintz, Miles 10  
Hélie, Mme 10  
Henry, Mme 10  
Henisch, Mme Vve 10  
Herbert, M. et Mme 7  
Hermand, Mme 20  
Hermès, M. et Mme Ad. 5  
Hermès, M. et Mme Emile 5  
Herpin, Miles 10  
Herpin, Mme Alfred 5  
Herrenschmidt, Dr 10  
Hertle, Mme 5  
Hervey, Mme 5  
Hervey, Mme 5  
Hertzel, M. et Mme 2  
Hickel-Dollfus, Mme 10  
Hipeau, M. et Mme 5

Hirsch, pasteur 10 fr.  
Hirt, Mme E. 2  
Hirtz, Mme M. 3  
Hocart, Mme 5  
Hoftherr, Mme 2  
Hoffmann, Mme Vve 2  
Hoibian, J. 5  
Hollande, Mme 20  
Hollande, Mme J. 5  
Holland, R. pasteur 5  
Hollzapfel, Mme Vve 5  
Honegger, Mme 20  
Hoock, Mme Jacques 5  
Horn, Miles 2  
Hosemann, Mme 5  
Hoskier, E. et Cie 10  
Hottinguer, François 100  
Hottinguer, Rodolphe 100  
Hottinguer, Mme Paul 25  
Huber, Mme Aug. 10  
Huber, Mme W. 10  
Hubert, Mme Alfred 20  
Humbert, Mme 2  
Hunsinger, Mme 2  
Illaire, Mme 5  
Jacob, Mme 10  
Jackson, Mme W. 30  
Jacot, M. et Mme 2  
Jacot, pasteur 25  
Jacot, S. pasteur 10  
Jacottet, M. et Mme H. 19  
Jacquy, Mme 5  
Jaeger, Mme O. 5  
Jaeger, M. et Mme Aug. 10  
Jalaguier, Mme Vve 10  
Jalaguier, Dr et Mme 5  
Jalaguier, M. et Mme P. 10  
Jameson, M. et Mme E. 100  
Jameson, M. et Mme R. 20  
Janson, Mme 5  
Japy, Mme 10  
Jaquet-Barbier, 5  
Jauréguierry, Mme 10  
Jeanperrin, Miles 2  
Jouannis, Mme de 5  
Joest, Mme Jules 10  
Johnston, N. 25  
Joly de Bammeville, Mme 20  
Joly de Bammeville, M. et Mme E. de 100  
Joly, Mme de 5  
Jones, Mme 10  
Jordan 5  
Jordi, Miles 10  
Joseph, M. et Mme 10  
Jost, Mme 2  
Joussen, M. et Mme 5  
Jud, Mme 5  
Juge, M. et Mme de 50  
Juncker, M. et Mme 20  
Juncker-Salvador, Mme 5  
Jung, Mme Vve 5  
Jung-Lutzius, Mme 5  
Kaufmann, M. et Mme 5 fr.  
Keck, M. et Mme 10  
Keip, Mme 5  
Keller, J. 5  
Kernen, M. et Mme 5  
Kieffer, Mme 5  
Kianiu, Mme Ad. 10  
Kinberg, John 5  
Kinzelsbach, Dr 5  
Klattenhoff, M. et Mme 20  
Klattenhoff, pasteur 5  
Klein, Mme 5  
Klincksieck, Ch. 5  
Knoderer, Miles 5  
Koch, Mme Vve 3  
Kochlin, Mme N. 20  
Kochlin-Schwarz, Mme 10  
Koenig, Mme 5  
Kohler, Mme Ch. 5  
Krebs, M. et Mme 10  
Kurr, Miles 2  
Kuttmann 20  
Labeille, pasteur 5  
Labouchère, M. et Mme 10  
Labriéry, Mme de 10  
Lacheret, past. et Mme 5  
Lackerbauer, Mme et Miles 2  
Lacombe de Coninck, Mme 5  
Lacroix, Mme de 50  
Lafendel, Miles 10  
Laffely, Mme 2  
Lafon, Mme 5  
Laharpe, M. et Mme de 5  
Lailier, Mme Ch. 10  
Lalubin, Mme 5  
Lamare, de 5  
Lambert, Miles 5  
Lamps, Mme Vve 5  
Lancouroux, Miles 5  
Lanson, Mme 10  
Lange, M. et Mme 20  
Lange, Mme 5  
Lantuechaine Miles 1 50  
Lantz, Miles 5  
Lapostol et Certeux 5  
Larivière, Mme de 5  
Larouette, Miles 5  
Latinière, Mme 2 50  
Lathan, Mme L. 100  
Laurand-Ducos, Mme 5  
Lauth, Eug. 40  
Lavocat, Miles 5  
Le Bel, E. 10  
Lebel, M. et Mme A. 50  
Le Blanc, Mme 10  
Le Brun, Miles 5  
Leclain, Miles L. 5  
Le Cœur, Mme 5  
Lecocq, Mme E. 10  
Leferme, Mme 5  
Le Guillo, Miles 10  
Le Grand, Miles 5  
Legras, Mme 2  
Leneec, Mme 3  
Lelièvre, M. pasteur 3

Lemaire, M. et Mme 10 fr.  
Lemaistre, Mme Eug. 10  
Lemaistre, Paul 20  
Lémelin, Mme 1  
Léo, Mme 5  
Lépingle, Mme 5  
Lepoids, Mme S. 5  
Lepoids, Mme V. 7  
Léquex, Mme 10  
Léquex, Mme 5  
Lévy, M. et Mme 20  
Lesur, Mme 3  
Letalle, Mme 3  
Leuzinger, Mme 2  
Levassour, Mme 5  
Levassor, Mme 5  
Léveillé, Mme 5  
Level, Mme C. C. 20  
Leverd, Mme 2  
Levesque, M. et Mme Ch. 20  
Levray, Miles L. 3  
Lidy, Mme Vve 5  
Lightley 2  
Linhe, M. et Mme 20  
Lobstein Miles 1 50  
Loche, Mme 5  
Locke, Mme Vve 5  
Lods, Ed., pasteur 20  
Lods, M. et Mme Ad. 10  
Lods, M. et Mme 5  
Lods de Wegmann 5  
M. et Mme 5  
Louil, Mme 10  
Lew, M. et Mme 5  
Loisy, Mme 10  
Lombard, past. et Mme 5  
Lombard, pharmacien 5  
Loriaux, Mme Vve 3  
Loriaux, M. et Mme Th. 5  
L'Orsa, F. 5  
Lortie, Mme 1  
Loubaud 3  
Louis, Mme 2  
Lourdel, M. et Mme 2  
Loya de Chandieu, Mme 30  
Miquet et Mquise 5  
Lucius, Mme 5  
Lucius, Mme Ed. 5  
Ludmann, Mme 5  
Lugol, Mme 1  
Lyon 1  
Macou, M. et Mme 5  
Magnin, Mme 5  
Mahler, Miles H. 7  
Mailleaud, Miles 1  
Majerus, Mme 1  
Mallet, M. et Mme Henri 300  
Mallet, Bon 100  
Mallet, Miles Edouard 40  
Mallet, Albert, M. et Mme 40  
Mallet, M. et Mme Th. 40  
Mallet, Frédéric 100  
Mallet, M. et Mme G. 20  
Mallet, M. et Mme Raoul 20  
Mallet, Ernest 50  
Malzac, Miles 2  
Mauge, Mme E. 5  
Mann, Mme Vve 5  
Mannberguer, Mme 10  
Many, Miles 2  
4



## PROVINCE

Dons reçus du 16 juin au 31 décembre 1901  
100 fr. | Dick M...  
— | R.H.

A nonymous  
Id.

Schulz, A.	25 fr.
Valayer, Mme	5
Vautier, Th.	20
Verneil, F., pasteur	15
Verneil, H.	50
Vernet, Paul	5
Watteville, Mme de	5
Zurcher, Mme	5
Par M. Hoffet :	
Foltz, Mme, en 2 fois	20
MAZAMET	
Collecte par M. Hoffet	55 85
MENTON	
Dufosset, Mme M.	10
MONTAUBAN	
Par Mme Heim-Foissac :	
Albrespy, Mme André	5
Benoit, Mme	3
Bois, M. et Mme Henry	10
Boudet, Mme	3
Brunet, Mme	3
Dounouergue, Mme E.	3
Delmas-Debré, Mme	5
Dubois Mme G.	5
Durand, Mme	3
France, Mme de	2
Heim, Mme G.	5
Heim, Mme A.	5
Heim-Foissac, Mme	5
Mallet, Mme Léonce	10
Maury, Mme	3
Portal, Mme de	3
Thompson, Miles	3
Vène, Mme Armand	5
Vielles, M. et Mme	5
Vincent, Mme L.	2
Vinchies (de Réalville) M. et Mme	20
Westphal, Mme	3
MONTBÉLIARD	
Robin, Mme	5
MONTLUÇON	
Par M. Hoffet	5
MONTPELLIER	
Blanquis, Mme Vve	5
NANCY	
Le Consistoire réformé	50
NIMES	
Abauzit, Mme L.	2
Abric, Mme	2
Acabat, Mme	2
Arnaud, Mme G.	5
Arnaud, Mme Marg.	5
Arnaud-Gaidan, Mme	5
Arnaud, Mme Philippe	5
Ausset, Mme Ernest	5
Ausset-Guérin, Mme	3
Ausset, Mme Numa	3
Auquier, Dr Eugène	3
Babut, pasteur	8
Bérard, Mme T.	5
Bex, Mme L.	5
Benoit-Germain	2
Boissier, Jules	3
Bonnes, André	2
Bonnes, Mme A.	2
Boyve, Mme de	5 fr.
Brun, Ferd.	1
Buneton, Paul	5
Bruneton, Emile	10
Bruneton-Jalaguier, Mme	5
Bruneton, Fernand	5
Cambriol, Mme	5
Carcenou, Mme E.	5
Caucanas, Mme	3
Causse, Mme L.	2
Causse, Mme A.	3
Cauzid, Mme Gaston	5
Colomb, Mme Gaston	3
Colomb, Mme Gabriel	3
Colomb, Mme Armand	2
Constant, Mme Ernest	3
Cordeesse, Mme	3
Coulondre, Mme A.	2
Daunant, Mme de	10
Deleuze, Raymond	3
Deleuze, Eugène	3
Deleuze, Mme Albert	5
Delpuech, Mme Henri	10
Delpuech, Mme Pierre	5
Delpuech, Mme Jean	5
Dhombrès, Mme Ernest	5
Dombre, Mme Ch.	5
Donnedieu de Vabres Mme F.	5
Donnedieu de Vabres, A.	10
Doumergue, Dr	5
Doumergue, Mme L.	3
Dumas, Mme Adrien	5
Duméry, Mme	5
Dussaud, Dr	5
Espion, Mme Ulysse	1
Fabre, pasteur	2
Fabre, Georges	5
Faucher, E.	3
Favre de Thierrens, Mme E.	5
Favre de Thierrens, Mme Ch.	5
Favre de Thierrens, Mme A.	5
Franc, Mme Almir	2
Fromental, Mme Fréd.	2
Gaillard, Mme Numa	2
Galofre, Jules	5
Gasquet, Mme Jules	5
Giran-Boissier-Cambon	3
Gineste d'Appelle, Mme de	3
Gravier, Mme Clément	2
Guibal, Alfred	2
Guibal, Emile	10
Guiraud, Léonce	2
Hérisson, Mme Albert	5
Jalaguier, Mme L.	5
Joannin-Arnaud, Mme	5
Kruger, pasteur	2
Lagorce, Mme Alfred	10
Languier A.	1
Lanne, Mme A.	1
Lavergue, G.	4
Légal, Mme Eugène	10
Liron, Mme A.	2
Londès, Mme Ludovic	2
Mahistre-Valz, Mme	2
Marche, de la	2
Martin, Albin	2
Mazarin de Lafarelle, Mme de	5
Méjanelle, Mme A.	3 fr.
Meynier de Salinelles, Mme	5
Meynier, Mme Albert	5
Molinés, Albert	5
Nègre, Albert	5
Nègre, Adolphe	5
Nègre, Alfred	2
Nègre, Maurice	5
Nègre, Paul	2
Olombel, Ernest	2
Pallier-Thur, Mme	3
Pallier, Fernand, Mme	3
Pallier, Mme P.	5
Penchinat, Mme E.	2
Perry, Dr	2
Prachazal, Mme Bernard	2
Randon de Grolier Mme A.	1
Randon de Grolier, Am.	3
Reboul-Monod, Dr	5
Robert, Mme Victor	3
Roussy, Emile	5
Roussy, Mme A.	2
Rouvière, Mme J.	2
Sagquier-Margaret, Mme	5
Sagnier, Mme Emile	3
Sagnier-Flaissier, Mme	3
Sambucy, Mme	1
Sipeire, Gaston	3
Soulas, Mme	5
Tholozan, Th.	3
Tourneisen, Mme A.	5
Trouchaud-Verdier	3
Tur, Mme Georges	5
Valz, Mme	3
Vézian, Mme Paul	1
Vézian, Mme	2
Viguier, Mme Ch.	2
NIORT	
Sabatier, Mme Vve André	5
NYONS	
Collecte par M. Hoffet	34 60
Hosking	5
ORLÉANS	
Goulet, Mme	20
La même, omis en 1901	20
Leplatré, Mme, omis en	2 50
1901	
PAU	
Par M. le past. E. Monod : L'Eglise	50
PUY-LAURENS	
Par M. le pasteur Fosse : La réunion de couture	70
RENNES	
Par M. le pasteur Malan : Balzer, Mme	100
Par M. Hoffet : Collecte	40
Union chrétienne de jeunes filles	5
RIVES	
Kleber, Emile, en souvenir de son fils Jean	500
SAINT-AMBROIX	
Aubrespy, Georges,	5

Benoit, pasteur	5 fr.
Couroyer, Mme Céleste	3
Guiraud, Mme Louis	4
Martin, Mme Evariste	5
Raspal, Mme	3
Sallies, Mme	5
Silhol, Mme Albert	5
Silhol, Mme Hippolyte	5
Silhol, René	10
Sugier, Mme Louise	3
Veyrac, Mme	2
SAINT-ÉTIENNE	
Amboix de Larbont Mme d'	100
« En reconnaissance »	10
ST-HIPPOLYTE-DU-FORT	
Teissier du Cros, Mme Ernest	20
SAINTE-MARTHE	
Robert Mme de	5
SAVERDUN	
Par Mme Cabrot, diaconesse : Bélinguier, Mme	2
Caron, pasteur	2
Directeur de l'Orphelinat	3
Hérisson, Mme Edouard	10
Hérisson, Mme Paul-Edouard	10
Larlenque, Mme de	10
Laurens, Mme	10
Lombrai, Mme	2
Moulin, Mme	3
Ourgaud, Mme	1
Peyrat Mme	2
SEDAN	
Goulden, pasteur	500 fr.
Le même, en souvenir de Mme Heidsieck	500
TANANARIVE	
Hipeau, Mme J.	10
TOCQUEVILLE-EN-CAUX	
Roller Mme Th.	100
La même, au départ d'une malade	46.
TOULOUSE	
Cazelles, Ed.	10
UZÈS	
Abauzit, Mme Henri	5
Abauzit, Mme Frédéric	5
Abéille	1
Alteirac	2
Arnal, pasteur	5
Aubrespy, Mme	1
Badouin, avoué	1
Bastide, boucher	2
Blanc, Mme Gaston	3
Bonifas, Mme	2
Césan, Chazel, Mme	2
Christol, Alfred	0 50
Cornud, pharmacien	1
Devôze, Dr	1
Dubois, Mme	1
Fabre, pasteur	2
Genoyer, Mme	1
Granier	2
Graverol, Mme	50
Guigou, Mme L.	
VALENTINAY	
Peugeot, Mme L.	50
VALLERAUGUE	
Sequier, M. et Mme	50
VERNOUX	
Gannon, Mme	2
VESOUL	
Anonyme	10

**ETRANGER**

ALSACE	
<i>Guebwiller.</i>	
Par M. le pasteur Am-	
stoutz:	
Frey, Ernest	12 50
Rott	2 50
Schlumberger, Léon de	10
AMÉRIQUE	
Fassler, Mme	10 30
Scheidecker, Mme M.	10
ANGLETERRE	
Vuillamy M. et Mme	10
Walker, Mme M.	15
BASUTOLAND	
Dyke, Mme, Morija	5
HOLLANDE	
Anonyme	100
ITALIE	
Meyer, Gérard, Scafati	100
ROUMANIE	
Une amie	20
SUISSE	
<i>Clarens.</i>	
Anonyme	200
<i>Genève.</i>	
Dons directs :	
Anonyme	500

**DONS EN NATURE**

M. FISCHBACHER, 3 Dictionnaires Bottin 1901. — Mme E. LEVRAY, 1 chaise longue, 1 chaise, un fauteuil, un divan, un matelas. — Mme CH. HERRENSCHMIDT, 1 panier de poires. — Mme BORGHES, vêtements divers. — ANONYME, 6 paires de draps et 2 douzaines de taies d'oreiller, 5 douzaines de serviettes. — En souvenir de Mme DU AMÉRICAINE de la rue de Berry, le jour d'actions de grâces, comestibles divers. — BASTY, née Roulet, linge et habits, brassières et jupons d'enfant. — LA CHAPELLE MM. HOSKIER et Cie, 50 kilogrammes haricots, 50 kilog. riz, 50 kilog. sucre cristal-36 volumes pour l'Union chrétienne de jeunes filles. — Mme FOLTZ (Lyon), mité de surveillance, 1 typomultiplicateur pour le bureau.

Audeoud-Monod, Mme	50 fr.
Naville-Todd, Mme	25
Pourtalès, Cte et Ctesse	
Aug. de	200
Collecte par Mme Vernet	
de Lorol :	
Ador, Mme Edouard	5
Barde, Edouard	10
Barde, Mme Hélène	15
Blondel,	15
Boissier, Agénor	5
Boissonnas, Ch.	2
Bordier, Ami	5
Chaponnier, F.	20
Constantin-Blondel, Mme	5
Constantin-Hennisch,	10
Dufour, Mme	5
D'Espine, Mme Ad.	5
Filiot, Mme	
Hentsch, Ch.	5
Le Fort, Mme F.	20
Lenoir, Poulin et Cie	5
Lorio, Mme Aug. dc	25
Martin, Ed.	10
Martin, Ch.	10
Martine, Mme	20
Moynier, Gustave	5
Odier-Reuge, Mme	10
Perrot, Max	5
Rilliet, Mme M.	10
Salomon, Mme	10
Schérer, Mme	2
Frey, Mme, diaconesse	5

**Publications de l'Institution des Diaconesses**

La Diaconesse, organe trimestriel de l'Institution des Diaconesses des Églises évangéliques de France.

Abonnement 1 franc.

L'Œuvre des Diaconesses de Paris et ses Stations. Brochure de 108 pages, illustrée de 48 photogravures, et contenant une description détaillée de tous les établissements dirigés par les diaconesses (2<sup>e</sup> édition).

Prix : 1 franc.

Pour les Diaconesses, petite brochure dédiée aux jeunes filles des Églises évangéliques en France.

Prix 0 fr. 15 l'exemplaire ou 1 franc les 10.

## TABLE DES MATIÈRES

Conseil et Comités.....	Pages 2 et 4
Assemblée générale et Rapports .....	7
Patronage des lits de la Maison de santé.....	39
Patronage de la Retenue et du Disciplinaire.....	43
Dépenses et recettes de l'année 1902.....	44
Liste des donateurs et souscripteurs en 1902.....	46
Dons en nature.....	56

— • 98 • —

La Maison contenant l'OEuvre des diaconesses, les OEVRES de *Refuge* (Retenue, Disciplinaire), celle des *Malades* (Maison de santé, et celle des *Enfants* (Salle d'asile, École), est située rue de Reuilly, n° 95.

On peut visiter la Maison tous les jours, de une heure à quatre heures, excepté le dimanche.

Le dimanche, il y a dans l'Oratoire des diaconesses, rue de Reuilly, n° 95 :

- École du dimanche, à 8 heures 1/2.
- Service divin (public), à 3 heures 1/2.